

OFFEMONT

1996



"soleil"

RÉALITÉS

Crédit Mutuel

la banque à qui parler



Qui est mieux placé

pour assurer votre voiture que
celui qui vous aide à la financer ?

La Bancassurance

Crédit Mutuel Belfort Vosges
103, avenue Jean Jaurès
90000 Belfort
Tél. : 84 21 26 30

Crédit Mutuel Belfort Centre
1, place de la République
90000 Belfort
Tél. 84 57 34 00

Crédit Mutuel Valdoie
22, rue Carnot
90300 Valdoie
Tél. : 84 26 80 88

OFFEMONT RÉALITÉS

BULLETIN MUNICIPAL - JUIN 1996

SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| - Le mot du maire : justice | 3 - 4 |
| - Le mot du directeur de la publication | 5 |
| - Quelques caractéristiques de votre commune | 7 - 8 |
| - Nouveaux adjoints | 8 - 9 |
| - Etat-civil | 10 à 14 |
| - Part communale de la taxe d'habitation (information) | 15 à 18 |
| - Sécurité : le billet du conseiller délégué | 19 - 20 |
| - Un an de fêtes à Offemont | 21 à 23 |
| - La vie de la commune c'est aussi : | 24 - 25 |
| - Politique sociale : l'action du C.C.A.S. | 26 et 31 |
| - Encart détachable : plans de projets | 27 à 30 |
| - La vie des écoles | 32 - 33 |
| - Les travaux dans la commune | 34 - 35 |
| - Concours communal des maisons fleuries | 36 - 37 |
| - Nettoyage de printemps | 38 - 39 |
| - Contrat de ville | 40 |
| - Profession S.G. | 41 |
| - Téléthon à Offemont | 42 |
| - Urbanisme | 43 |
| - Changement chez les pompiers d'Offemont | 43 |
| - En bref | 44 - 45 |
| - Les associations sportives communiquent | 46 à 50 |
| - Tournoi challenge mémoire - Fête du sport 96 | 51 à 54 |
| - Nostalgie | 55 |

OFFEMONT RÉALITÉS

Ont participé à la rédaction de ce bulletin : M^{me} BOUVIER,
M^{me} CHAUVIN, M^{me} DIDIER, M. DUBOIS, M. GALHER,
M. NAAS, M. ROSSI, M. SCHIRRE, M. SCHRÖLL.

Directeur de la publication : P. NAAS
Publicité : s'adresser en mairie : Tél. 84 26 01 49

Le présent numéro est tiré à 1350 exemplaires par
l'imprimerie Schraag - Valdole.
Diffusion gratuite - reproduction interdite.
Dépôt légal n° 62.96

Bulletin Municipal d'Informations
Mairie - 90300 OFFEMONT

MENUISERIE
Parquets flottants
Agencements
Escaliers

CHARPENTE
Couverture
Isolation



Entreprise
A **RMBRUSTER FRÈRES**

32, rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
Tél. 84 26 07 32

PEINTURE
REVÊTEMENT DE SOL
RAVALEMENT DE FAÇADES

S.N.C.
FAUCOGNEY

et fils



4, rue Paul Cézanne
90300 OFFEMONT
Tél. 84 26 42 79 - 84 22 31 20

LA BIGOUDERIE

PATRICIA
COIFFURE MIXTE



rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT

Tél. 84 26 28 19

S.A. CUNCHON

FRÈRES



Peinture, papiers peints,
revêtements sols et murs,
plâtrerie, vitrerie, étanchéité
et ravalement de façades, sablage.
Isolation intérieure et extérieure.

106, rue A. Briand 90300 OFFEMONT
Tél. 84 26 04 02 - Fax. 84 26 56 17

Daniel JARDON

CARROSSERIE
PEINTURE
AUTOMOBILE

20, rue Aristide-Briand - OFFEMONT
Tél. 84 26 35 30

STATION SERVICE

TOTAL

M. Jean TERREAU

Vidange - Graissage
Réglage pollution

75, avenue Jean-Moulin - BELFORT
Tél. 84 21 35 42

JUSTICE

Pendant la campagne électorale, des habitants d'Offemont nous ont exprimé le sentiment que « l'autre quartier » était beaucoup mieux traité que le leur.

Il est urgent qu'une politique d'information bien conduite dissipe ces malentendus.

Nous ne voulons en effet favoriser aucun quartier, mais nous ne voulons en négliger aucun, persuadés que chacun doit trouver également sa place au sein de la commune, et y être traité aussi bien que son voisin.

Notre politique ne créera donc ni exclus, ni privilégiés.

Ce qui ne signifie pas pour autant que des actions similaires doivent être conduites dans l'ancien village, à Ganghoffer ou à l'Arsot.

Chacun de ces trois ensembles a sa spécificité et c'est aux besoins particuliers de ses habitants que nous devons répondre.

L'ancien village manque cruellement d'équipements : il n'existe pas de bâtiments communaux décents pour accueillir les enfants en dehors du temps scolaire, les retraités ou tout simplement les habitants.

Des services doivent être proposés à la population : garderie hors temps scolaire des enfants, y compris les mercredis, animations pendant les petites vacances scolaires, etc.

Le quartier Ganghoffer a besoin d'un sérieux lifting : remise en état des voiries et des espaces verts qui appartiennent à l'O.P.D.H.L.M., revitalisation du quartier.

L'Arsot est correctement équipé en infrastructures (salle polyvalente, centre socio-culturel, médiathèque), mais manque d'animateurs et de moyens pour faire fonctionner dans de bonnes conditions ces équipements.

Comment procéder pour satisfaire chacun, ne léser aucun ; bref, être justes ? Quels sont nos projets pour les trois années à venir ?

Pour répondre aux demandes pressantes de certains habitants de l'ancien village, nous avons pris un arrêté qui interdit la traversée de la commune aux poids lourds, du carrefour du Martinet à Vétrigne.

La RD 22 va être totalement réaménagée de l'école du Martinet à l'entrée du quartier des Casernes.

L'espace vert en face du cimetière va devenir l'un des temps forts de la commune, verdoyant et boisé.

Le parking du cimetière sera réaménagé.

L'ancien centre socioculturel édifié sur cette place sera supprimé, et avantageusement remplacé par une maison de l'enfance et une maison pour tous reconstruites sur l'aire du complexe sportif entre la rue des Eygras et la rue de l'Étang.

L'école du Martinet sera rénovée.

Une piste cyclable empruntera l'ancienne voie de chemin de fer, jusqu'à Vétrigne, et une nouvelle plate-forme de volley, hand et basket, ainsi qu'une aire de jeux pour petits seront créées sur l'aire du complexe sportif.

Ces investissements vont coûter très cher.

Parallèlement, de multiples services sont déjà mis en place ou vont l'être : études surveillées à l'école du Centre et du Martinet ; garderie hors temps scolaire à l'école du Centre, et dès que possible garderie les mercredis et pendant les petites vacances scolaires dans le cadre d'un C.L.S.H. (Centre de Loisirs Sans Hébergement). Le quartier Ganghoffer et la place François De Leusse vont retrouver une animation qui leur faisait défaut depuis la fermeture de certains équipements commerciaux : déjà situé à proximité de la poste, ce quartier va encore s'enrichir, probablement en 1996, d'un P.A.S. (Point Accueil Solidarité), remplaçant le S.T.A.S.S. (Service Territorial d'Action Sanitaire et Sociale) de Belfort Nord, et d'une agence décentralisée de l'O.P.D.H.L.M. qui va couvrir tout le Nord du Territoire.

La commune pourrait par ailleurs envisager de prendre en charge les espaces verts et la voirie, après remise en état des réseaux et réfection par l'O.P.D.H.L.M.

L'aménagement des berges du canal du Martinet et des cheminements piéton et cyclable profitera tant à ce quartier qu'à celui de l'Arsof.

En ce qui concerne ce quartier, notre politique s'y articule autour de trois axes forts : participation à la lutte contre le chômage, aide à la réussite scolaire, développement de toutes les pratiques sportives.

Grâce à des subventions très importantes du Conseil Général et de l'Etat, subventions atteignant dans certains cas 70 % de l'investissement initial, nous pouvons mener sur ce quartier une politique ambitieuse qui n'est pas coûteuse pour la commune.

A titre d'exemple, lorsque nous créons deux plates-formes identiques de volley, hand, basket sur l'ancien village et sur l'Arsof, le coût de revient de la première pour la commune est d'environ 400 000 F ; il n'est plus que de 120 000 F environ pour la seconde grâce aux subventions qui nous sont allouées.

Sur le quartier de l'Arsof, il s'agit donc de mettre aux normes l'école Jean Macé, d'aider grâce à un bénévolat très actif, des enfants scolarisés dans cette école, de créer, comme cela est également prévu dans l'ancien village et comme indiqué précédemment, une plate-forme de volley, hand et basket, de soutenir activement l'association sportive du quartier, l'U.S.A. car la pratique du sport est probablement l'une des meilleures formations à la citoyenneté qui soit, et enfin de créer une petite cellule informatique permettant de favoriser d'une part, l'aide aux devoirs ; d'autre part, la recherche de formation : tous les habitants d'Offemont auront accès à ce parc informatique, qu'il s'agisse d'élèves d'autres écoles ou de particuliers.

Donc, des politiques différenciées selon les quartiers.

Des politiques répondant aux besoins spécifiques des habitants.

Mais aussi la volonté de vivre dans une commune qui, au-delà de ses différences, sache affirmer son unité (objectif que la politique d'animation a atteint), en sachant donner à chacun selon ses besoins.

Et ce n'est que justice.

LE MOT DU DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe NAAS

Un an déjà que vous nous avez confié, par vos suffrages, la responsabilité de la gestion de la commune d'Offemont.

Ce numéro de votre revue municipale n'a pas d'autre ambition que d'être le reflet de cette année qui vient de s'écouler, riche en événements de tous genres au niveau de la vie politique locale.

Voici donc l'album de notre première année de travail. Toutes sortes d'informations s'y côtoient, des plus conviviales (le marché de Pâques, le salon des mains habiles...) aux plus sérieuses (la fiscalité locale, les travaux).

Toutes, cependant, sont révélatrices d'une volonté qui anime notre équipe dans son ensemble : faire avancer notre commune dans le sens du progrès et de plus de justice pour tous.



HOUZE
SA

COUVERTURE ETANCHEITE ZINGUERIE

43, rue des maquisards - OFFEMONT

Tél. 84 26 03 10

TOUS CHAUFFAGES
(Gaz, Fuel, etc.)

ENTRETIEN - SANITAIRE

**Jacques
HOSSELET**

16, rue des Eygras - 90300 OFFEMONT
Tél. 84 26 07 86

 **HONDA**

Le futur en mouvement

Patrick KONECNY

Concessionnaire
HONDA/MITSUBISHI

2, rue de Belfort - 90800 BAVILLIERS
Tél. 84 28 92 50 - Fax 84 54 01 56

RESTAURANT



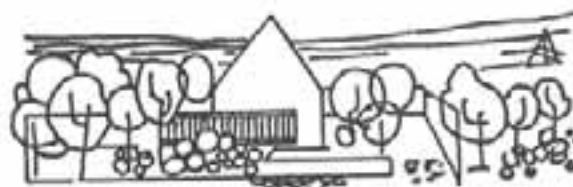
Salle pour :
• séminaires
• banquets
• mariages

Carte traiteur
toute l'année



Logis de France

53, rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT
Tél. 84 26 65 66 - Fax 84 26 18 50



**PAVILLONS
BELVIT**

Construction traditionnelles
et contemporaines
personnalisées

1, rue Général de Gaulle
90400 DANJOUTIN
Tél. 84 28 24 04

C. CHAUDY, Maître d'œuvre Cofin APE 7701 - EPRET 778 722 819 00043

Etablissements

JACQUOT et MICHAUT & Fils

Centenaire 1887-1987

88, av. J.-Jaurès 90000 BELFORT - Tél. 84 21 55 26

SCIERIE

**TOUS COMBUSTIBLES
FUEL - ELF GAZ**

Lubrifiants ELF
Charbons des meilleures provenances
Isolation
Plots chêne / sapin
Bois exotique

**ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS**

Jean-Pierre REGNARD

2, rue de la Gare - 90300 OFFEMONT
Tél. 84 26 03 77

CMDP LACHAPELLE-Scrub-ROUGE-MONT 11518543 DIRET 20084208400012

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE COMMUNE

Philippe NAAS

Le dernier recensement date malheureusement de 1990 : ses résultats sont toutefois riches d'enseignement.

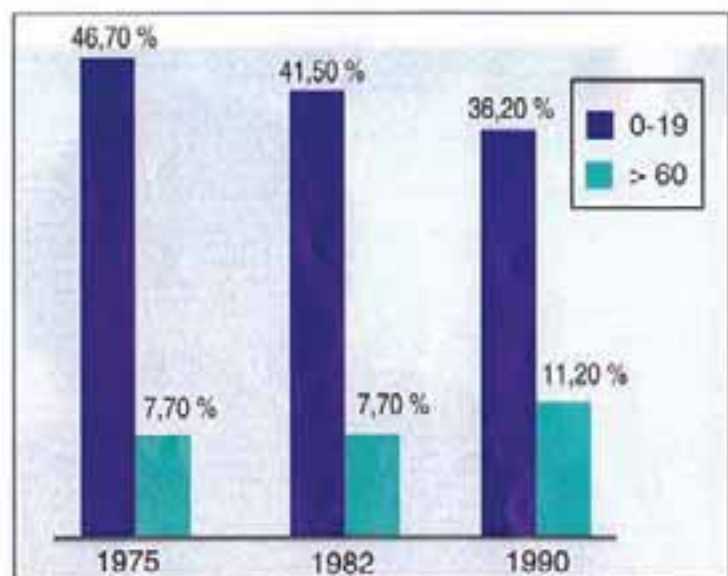
- Depuis 1975, la population d'Offemont ne cesse de croître (de 3 468 habitants à 4 214).
- Mais la population étrangère diminue (de 20,4 % en 1975 à 16,9 % en 1990).
- Les habitants vieillissent, comme le démontre le diagramme ci-dessous :

| | |
|-----------------|-------|
| Population 1990 | 4 214 |
| Population 1982 | 4 147 |
| Population 1975 | 3 468 |

| | 1990 | 1982 | 1975 |
|-----------|-------|-------|-------|
| 0-19 ans | 1 526 | 1 728 | 1 621 |
| 20-39 ans | 1 322 | 1 299 | 918 |
| 40-59 ans | 893 | 799 | 662 |
| 60-74 ans | 366 | 220 | 214 |
| 75 ans | 107 | 101 | 53 |

Population étrangère

| | | |
|------|-----|--------|
| 1990 | 713 | 16,9 % |
| 1982 | 843 | 20,3 % |
| 1975 | 708 | 20,4 % |



▪ Toutefois la commune compte encore 1 221 jeunes de moins de 21 ans qui se répartissent comme suit (statistiques C.A.F. 1995) :

- 342 de moins de 6 ans
- 778 de 6 à 18 ans
- 101 de 18 à 20 ans

soit une moyenne de 2,34 enfants par famille.

▪ Compte tenu de la part des logements sociaux sur le territoire de la commune, le renouvellement d'un tiers environ de la population est fréquent.

▪ Les locataires sont plus nombreux que les propriétaires :

- 523 ménages sont propriétaires,
- 741 sont locataires (recensement de 1990).

▪ Il y a davantage de logements collectifs que de maisons individuelles :

- 664 pour les premiers,
- 625 pour les seconds (chiffres de 1990).

Date de construction des logements

| | | |
|------------|-----|--------|
| Avant 1949 | 217 | 15,4 % |
| 1949-1974 | 687 | 48,9 % |
| 1975-1981 | 377 | 26,8 % |
| 1982-1990 | 124 | 8,8 % |

- Plus de 80 % des actifs ne travaillent pas sur le territoire de la commune.
- Le taux de chômage qui était de 5,6 % en 1975 est passé à 17,6 % en 1990 et Offemont se partage, avec Belfort, les 2/3 des Rmistes du département.
- D'où l'importance de la lutte contre le chômage, par tous les moyens, et la nécessité de penser les futurs équipements collectifs de la commune non plus en faveur des enfants et des adolescents exclusivement, mais aussi en faveur du troisième et quatrième âges.

NOUVEAUX ADJOINTS

Françoise BOUVIER



Outre Raymond ROSSI et Michel GALHER qu'on ne présente plus, voici :

Jean-Paul (SCHIRRER)

Passions : le V.T.T., la montagne, l'environnement et l'urbanisme. Dans votre commune, les renseignements concernant l'urbanisme c'est lui, le fleurissement, c'est encore lui, le P.O.S. ce sera lui !



Brigitte (CHAUVIN)

Passions : le patrimoine et l'archéologie, les enfants, l'action sociale sous toutes ses formes. Dans votre commune, l'animation en direction des anciens, les dossiers d'aide médicale, d'aide alimentaire, c'est elle.



Philippe (NAAS)

Passions : l'éducation citoyenne et, depuis qu'il est directeur de publication, la photo... Dans votre commune, le 4 pages c'est lui, Offemont Réalités, c'est désormais lui.



Philippe (DUBOIS)

Passions : la sculpture, les chevaux, la spéléologie, les enfants. Dans votre commune, toute la politique sportive, c'est lui. N'hésitez pas à le solliciter.



Martine (DIDIER)

Passions : la vie et les autres. Dans votre commune, toute la politique d'animation, toutes les fêtes, toutes les manifestations et cérémonies, c'est elle.

NAISSANCES - Fin de l'année 1995

- BASBAS Mehdi, 13 juillet 1995 à BELFORT.
- BEGEY Cécile Corinne, 4 mai 1995 à BELFORT.
- BELKAID Chouki, 28 novembre 1995 à BELFORT.
- BONNIN Amandine Marie, 16 décembre 1995 à BELFORT.
- BOUDJADJA Chamse-Eddine, 24 septembre 1995 à BELFORT.
- BOUMERZOUG Issmann, 25 décembre 1995 à BELFORT.
- BLOUET Sandy Michèle Maria, 2 octobre 1995 à BESANÇON (Doubs).
- BLOUET Grégory Michel Pierre, 2 octobre 1995 à BESANÇON (Doubs).
- BRUNEL Xavier Alain Marie, 13 août 1995 à BELFORT.
- BURET Maxence Vincent Jean-Luc, 5 juin 1995 à BELFORT.
- CATHERINE Cédric Roger Robert, 21 juin 1995 à BESANÇON (Doubs).
- CHERFAOUI Samy, 3 juillet 1995 à BELFORT.
- CHERRI Alexis Norbert Pierre, 29 juillet 1995 à BELFORT.
- DORNE Christopher Bernard Michel Maurice, 23 décembre 1995 à BELFORT.
- DUPONT Cécile Yvonne Marie-Pierre, 29 décembre 1995 à BELFORT.
- DURPOIX Jérôme Jean-Marie Claude, 1^{er} septembre 1995 à BELFORT.
- FAUDOT Quentin Désiré André, 23 juin 1995 à BELFORT.
- FRÉGENCE Joshua Roberto Jean-Claude, 8 novembre 1995 à BELFORT.
- GOCU Asli Meliké, 17 décembre 1995 à BELFORT.
- HAGGUI Ouafâ, 3 novembre 1995 à BELFORT.
- HAMAZA Mehdi Salah, 18 novembre 1995 à BELFORT.
- JUNG Nicolas Julien, 29 juin 1995 à BELFORT.
- KARABIYIK Sevtap, 15 novembre 1995 à BELFORT.
- KAYDU Mikail, 30 juillet 1995 à BELFORT.
- LAHSSEN Meddy Philippe Raphaël, 13 juillet 1995 à BELFORT.
- LAINE Benjamin, 15 septembre 1995 à BELFORT.
- MEKKI Leïla Sandra, 15 décembre 1995 à BELFORT.
- MEUZIAU Etienne Raymond Jules, 20 septembre 1995 à BELFORT.
- MICHAUD Adeline Michelle Jeanne, 21 novembre 1995 à BELFORT.
- MIDEY Alicia Françoise Andrée, 3 novembre 1995 à BELFORT.
- MOUDIR Samy Hamed Meziene, 30 septembre 1995 à BELFORT.
- PAUTOT Raphaël Christophe Michel Maxime, 16 septembre 1995 à BELFORT.
- PENOT Corentin Marie Meriadec Victor, 8 mai 1995 à BELFORT.
- PEYROT Alexandre Stéphane, 22 novembre 1995 à BELFORT.
- RIETH Jordan Matthieu Georges, 6 septembre 1995 à BELFORT.
- SAHIN Tulay, 21 novembre 1995 à BELFORT.
- SALIK Compal, 10 septembre 1995 à BELFORT.
- SALIK Arouj, 10 septembre 1995 à BELFORT.
- TASCI Dilek, 12 juillet 1995 à BELFORT.
- TRULLAS Antoine Jean Isidore, 30 septembre 1995 à BELFORT.
- VITTE Julie Claire Elodie, 21 septembre 1995 à BELFORT.

NAISSANCES 1996

- BIEHLER Coraline Geneviève Suzanne, 26 mars 1996 à BELFORT.
- CHAABAN Bilal, 16 avril 1996 à BELFORT.
- DEKKOUMI Soni Khmissi Aïssa, 24 février 1996 à BELFORT.
- DONTAIL Arthur Bernard Didier, 3 février 1996 à AUDINCOURT (Doubs).
- GIRARD Mélissa Thérèse Alice, 13 février 1996 à BELFORT.
- GORBULAK Anaïs, 21 février 1996 à BELFORT.
- GRAINCA Elinca, 18 avril 1996 à BELFORT.
- HENNEMANN Aymeric Florent Dominique, 8 mai 1996 à BELFORT.
- JACK Bryan Christian Sullivan, 8 avril 1996 à BELFORT.
- JENNEQUIN Mehdi Djamel Joseph, 1^{er} février 1996 à BELFORT.
- LACOMBE Gabriel Jean-Claude, 2 avril 1996 à BELFORT.
- LAINE Cassandra Simonne Léana, 10 mars 1996 à BELFORT.
- LAMBERT Jessica Roselyne Christiane, 21 mars 1996 à BELFORT.
- MAIRIF Adel Baderdin Younes, 14 février 1996 à BELFORT.
- MONASSON Vincent Bernard, 30 janvier 1996 à BELFORT.

Anne-Julie, deux ans et demi, Offemontoise de cœur...



Star jusqu'au bout des doigts...



... et des oreilles

ETAT-CIVIL

- PINAROGLU Tolga, 21 janvier 1996 à BELFORT.
- RAFFENNE Lucas Valério Roger, 13 mars 1996 à BELFORT.
- TELMAT Brandon Philippe Georges Eric, 6 février 1996 à BELFORT.
- TOUTENU Martin Pierre Antoine, 13 mai 1996 à BELFORT.
- TRITTER Dimitri Guy Jérôme, 18 janvier 1996 à BELFORT.
- VILLAUMIÉ Margot Amélie Antoinette, 19 janvier 1996 à BELFORT.

MARIAGES - Fin de l'année 1995

- Mariage de Vitor Manuel FERREIRA DA SILVA et de Sandrine VERMENOT, du 13 mai 1995.
Mariage de Hadj Sébastien DJOUADI et de Corinne Noëlle LE SUEUR, du 20 mai 1995.
Mariage de Cyrille Jacques François DURPOIX et de Elisabeth HUSSLER, du 27 mai 1995.
Mariage de Guy Roger PRUDOT et de Valerija MOLNAR, du 3 juin 1995.
Mariage de Christophe MONTORO et de Frédérique Joëlle Michelle PACATI, du 3 juin 1995.
Mariage de Francis Joseph CANTO et de Jocelyne Marie-Anne CASOLI, du 10 juin 1995.
Mariage de Djamal MAHROUCHI et de Rachida BOUMERZOUG, du 17 juin 1995.
Mariage de Didier MAY et de Farida ZELLAGUI, du 8 juillet 1995.
Mariage de Armand CASTEL et de Josiane Sonia AMESTOY, du 22 juillet 1995.
Mariage de Mohamed MOUHSSIM et de Milouda RAHMOUNI, du 5 août 1995.
Mariage de Joseph VU VAN et de Nathalie Liliane Christiane DENIS, du 5 août 1995.
Mariage de Gilles Jean REMILLIEUX et de Nathalie Juliette MICHEL, du 12 août 1995.
Mariage de Jean Armand Marcel FAUCOGNEY et de Josette Andrée ROSENBLATT, du 2 septembre 1995.
Mariage de Marc Eric Gilbert GREINER et de Evelyne Lucienne Colette CALLAS, du 30 septembre 1995.
Mariage de Gérard Claude SANCHEZ et de Isabelle Marie Marguerite ROSSI, du 30 septembre 1995.
Mariage de Gilbert Michel LORENZINI et de Sylvie Marie-Thérèse LUDWIG, du 14 octobre 1995.
Mariage de Georges André RINGENBACH et de Marie Olga BAZIN, du 16 décembre 1995.
Mariage de René Jean Victor MICHAUD et de Christiane Marie Danièle MARANDE, du 27 décembre 1995.

MARIAGES - Année 1996

- Mariage de Michel MURAROTTO et de Céline Berthe Suzanne ROBERT, du 24 février 1996.
Mariage de Fernand Vincent LONGCHÉ et de Anne Marie-Aline ANTONIO, du 24 février 1996.
Mariage de Gérard ANDRIOT et de Catherine Fernande JAEGER, du 1^{er} avril 1996.
Mariage de Laurent Albert WILLIG et de Nadine Gilberte Renée BELEY, du 6 avril 1996.
Mariage de Gérard Guy CHERRI et de Marie-Christine Gilberte BLAISON, du 20 avril 1996.
Mariage de Emmanuel Jean Louis LONGHI et de Béatrice Claudine LOISEAU, du 20 avril 1996.
Mariage de Jean-Michel Robert Bernard DÉCROUÉ et de Marie-Laure MUNNIER, du 4 mai 1996.

DÉCÈS - Fin de l'année 1995

- Décès de Gilbert Olivier Georges VOYNET, âgé de 54 ans, le 14 mai 1995 à OFFEMONT.
Décès de El Mostapha RHANDOUR, âgé de 45 ans, le 19 mai 1995 à BELFORT.
Décès de Kazimir KOLBOWICZ, âgé de 83 ans, le 24 juin 1995 à BELFORT.

ETAT-CIVIL

Décès de Cédric Roger Robert CATHERINE, âgé de 8 jours, le 30 juin 1995 à BESANÇON (Doubs).
Décès de Roger Charles André MAZIER, âgé de 71 ans, le 3 juillet 1995 à SAINT-CLAUDE (Jura).
Décès de Mario BRUNETTI, âgé de 82 ans, le 3 juillet 1995 à BELFORT.
Décès de Roger Ernest SEILER, âgé de 66 ans, le 19 juillet 1995 à BAVILLIERS.
Décès de Asnea Mafalda DEL FABRO, veuve VALETTE, âgée de 76 ans, le 14 août 1995 à BAVILLIERS.
Décès de Hubert Philippe ROSIER, âgé de 81 ans, le 19 août 1995 à BELFORT.
Décès de René Emile BOURQUIN, âgé de 92 ans, le 22 septembre 1995 à BAVILLIERS.
Décès de Marie-Madeleine VASSILIAN-HAUFF, âgée de 66 ans, le 21 octobre 1995 à OFFEMONT.
Décès de Julien Pierre Emile MARCHAL, âgé de 66 ans, le 19 octobre 1995 à BAVILLIERS.
Décès de Mohammed NOUCER, âgé de 79 ans, le 26 octobre 1995 à BELFORT.
Décès de Marie Noëlle Aimée RIVEZ, épouse DECROZANT, âgée de 51 ans, le 29 novembre 1995 à OFFEMONT.
Décès de Pierre René Alfred Jean KNINDICK, âgé de 70 ans, le 17 décembre 1995 à OFFEMONT.

DÉCÈS - Année 1996

Décès de Paul JENN, âgé de 71 ans, le 6 janvier 1996 à OFFEMONT.
Décès de Abdellah JABAL, âgé de 66 ans, le 23 janvier 1996 à BELFORT.
Décès de Laurence Françoise Philomène Yvonne LE FLAO, veuve LAGRENE, âgée de 98 ans, le 10 février 1996 à BAVILLIERS.
Décès de Mathilde SCHMITT, veuve CASTELLI, âgée de 92 ans, le 10 février 1996 à BAVILLIERS.
Décès de Monique LORENZINI, épouse FERBER, âgée de 50 ans, le 5 mars 1996 à BELFORT.
Décès de Jean Ernest Armand JEANBLANC, âgé de 79 ans, le 1^{er} avril 1996 à OFFEMONT.
Décès de Jacqueline Félicie GAUMARD, veuve DULAC, âgée de 74 ans, le 25 avril 1996 à BELFORT.
Décès de Paul Maurice Joseph BARTHELET, âgé de 80 ans, le 3 mai 1996 à BAVILLIERS.

QUÊTES À MARIAGE - Fin de l'année 1995

| | | |
|----------------------|------------|---|
| DURPOIX-HUSSLER | 167,60 F | Sapeurs Pompiers d'Offemont |
| PRUDOT-MOLNAR | 280,70 F | Lutte contre le cancer |
| MONTORO-PACATI | 255,00 F | I.M.E. d'Héricourt |
| CANTO-CASOLI | 576,90 F | 1/2 Ecole Maternelle Centre 1/2 Lutte contre le cancer |
| MAHROUCHI-BOUMERZOUG | 271,10 F | Adapei |
| MAY-ZELLAGUI | 459,05 F | { Anciens Combattants |
| CASTEL-AMESTOY | 107,00 F | Ass. Valention Haury - Belfort |
| VU VAN-DENIS | 183,00 F | Lutte contre le cancer |
| REMILLIEUX-MICHEL | 304,65 F | Centre Communal d'Action Sociale |
| FAUCOGNEY-ROSENBLATT | 538,00 F | Sapeurs Pompiers d'Offemont |
| GREINER-CALAS | 170,00 F | Centre Communal d'Action Sociale |
| SANCHEZ-ROSSI | 811,50 F | Centre Communal d'Action Sociale |
| LORENZINI-LUDWIG | 97,45 F | Centre Communal d'Action Sociale |
| RINGENBACH-BAZIN | 139,70 F | Centre Communal d'Action Sociale |
| MICHAUD-MARANDE | 400,00 F | Unicef |
| Noces d'Or REMY | { 240,00 F | Centre Communal d'Action Sociale |
| | { 240,00 F | Lutte contre le cancer |

ETAT-CIVIL

QUÊTES À MARIAGE - Année 1996

| | | |
|--|-----------------------------|--|
| MURAROTTO-ROBERT | 685,70 F | { 1/2 Ass. sportive d'Offemont 1/2 C.C.A.S. d'Offemont |
| LONGCHÉ-ANTONIO | 180,00 F | C.C.A.S. d'Offemont |
| ANDRIOT-JAEGER | 270,00 F | { 1/2 Ecole Maternelle Centre 1/2 Ecole Primaire Centre |
| WILLIG-BELEY | 868,50 F | C.C.A.S. d'Offemont |
| CHERRI-BLAISON | 510,00 F | C.C.A.S. d'Offemont |
| LONGHI-LOISEAU | 384,50 F | { 1/2 Ecole Maternelle Centre 1/2 Ecole Primaire Centre |
| DÉCROUÉ-MUNNIER | { 175,50 F et 5 F suisse | Sapeurs Pompiers d'Offemont |
| Baptême républicain Gilbert LORENZINI | 73,00 F | C.C.A.S. d'Offemont |

DONS - Fin de l'année 1995

| | | |
|-----------------------------|---------|---------------------|
| Don de M. BERRA Jean-Claude | 250 F | C.C.A.S. d'Offemont |
| Don anonyme (JM.W) | 1 000 F | C.C.A.S. d'Offemont |
| Don anonyme (M. JL) | 2 000 F | C.C.A.S. d'Offemont |
| Don de M. PRUDOT | 200 F | C.C.A.S. d'Offemont |
| Don anonyme | 130 F | C.C.A.S. d'Offemont |
| Don de l'A.S.C.O. | 1986 F | C.C.A.S. d'Offemont |



*1ère radio
locale FM*

Centre Commercial des 4 As
90000 Belfort
Tél. 84 57 90 90

PART COMMUNALE DE LA TAXE D'HABITATION

Françoise BOUVIER

Information

Vous paierez moins d'impôt au titre de la part communale de la taxe d'habitation en 1996 qu'en 1995, si votre valeur locative brute est inférieure à la valeur locative moyenne communale.

Avant de vous informer sur la stratégie financière qui a été adoptée par la nouvelle équipe municipale, je souhaite vous donner un certain nombre de renseignements qui vous permettront de mieux comprendre les choix que nous avons faits.

En 1993, le produit des quatre taxes (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle) était de 1 848 F en moyenne pour les communes de France comptant entre 2 000 et 5 000 habitants.

Or, en 1995, il n'était que de 880,55 F à Offemont, soit moins de la moitié de la moyenne nationale.

En 1993, le potentiel fiscal moyen (1) des communes de Franche-Comté de la même strate démographique qu'Offemont était de 2 803 F, alors qu'en 1995, le potentiel fiscal de la commune d'Offemont était de 1 304 F, soit inférieur de plus de 50 % à celui de communes d'importance comparable.

OFFEMONT EST DONC OBJECTIVEMENT UNE COMMUNE PAUVRE DONT LES BESOINS DES HABITANTS SONT POURTANT IDENTIQUES À CEUX DES HABITANTS DES COMMUNES DE MÊME IMPORTANCE.

Pourquoi la commune d'Offemont est-elle une commune défavorisée ?

Tournez le dos aux idées reçues : elles sont fausses et elles sont dangereuses.

La commune n'est pas appauvrie parce qu'elle compte parmi ses habitants des personnes modestes qui sont exonérées du paiement de la taxe d'habitation. L'Etat compense en effet ces exonérations.

La commune est modeste parce qu'elle ne perçoit guère de taxe professionnelle : peu d'industries et peu de commerces sont installés sur son territoire, même si sous l'impulsion de Raymond ROSSI, la ZAC du Ballon compte à son actif quelques belles opérations d'implantation.

Or vous connaissez tous le contexte actuel : il est bien difficile d'attirer les entreprises sur son territoire.

Ainsi, alors qu'au plan national le produit de la taxe professionnelle représente 42 % du total du produit des quatre taxes directes, il ne représentait à Offemont en 1995 que 29,83 % de ce produit.

Le tableau suivant est éloquent :

| 1995 | Barvilliers | Offemont | Valdoie | Ens. Communes 90 |
|------|-------------|----------|---------|------------------|
| TH | 30,75 | 42,28 | 21,91 | 21,29 |
| FB | 25,99 | 27,38 | 20,52 | 20,58 |
| FNB | 0,49 | 0,52 | 0,19 | 0,77 |
| TP | 42,77 | 29,83 | 57,38 | 57,36 |

(1) Potentiel fiscal = Bases de la taxe d'habitation x Taux national + Bases du foncier bâti x Taux national + Bases du foncier non bâti x Taux national + Bases de la taxe professionnelle x Taux national.

L'essentiel de la pression fiscale pesait donc dans notre commune, en 1995, sur les ménages, puis les propriétaires, et en dernier lieu, les entreprises, ce qui explique que l'effort fiscal demandé aux habitants de la commune ait été plus élevé que celui demandé aux habitants de Valdoie ou Bavilliers par exemple, communes d'importance comparable mais percevant un produit de taxe professionnelle beaucoup plus élevé : à titre d'exemple, alors que les bases de taxe professionnelle n'étaient que d'une douzaine de millions de francs à Offemont en 1995, elles étaient d'une quarantaine de millions de francs à Valdoie au cours de la même période.

Conséquences : des ratios de niveau très différents entre Offemont et les communes de la même strate de Franche-Comté.

| Intitulés | Franche-Comté (Communes de 2 000 à 5 000 habitants) | Offemont (1995) |
|---|---|-----------------|
| Recettes réelles de fonctionnement par habitant | 3 687 F | 2 462 F |
| Produit des contributions directes | 1 714 F | 880 F |

Ayant moins de recettes, nous dépensons nécessairement moins que les autres communes de même importance : il est donc impossible d'offrir à la population les mêmes services que dans des communes voisines et comparables.

D'OÙ DEUX IMPÉRATIFS POUR OFFEMONT :

1° Augmenter les recettes fiscales, donc nécessairement augmenter le produit des impôts. Celui-ci étant obtenu en multipliant les bases par le taux, il faut, pour percevoir un produit plus élevé, soit augmenter les bases, soit augmenter les taux.

On peut augmenter les bases en optant pour une politique d'urbanisation forte - donc de nouveaux habitants, et corollairement de nouveaux impôts, mais aussi de nouvelles charges... ou en attirant des entreprises industrielles, artisanales ou commerciales, mais on a déjà mentionné les difficultés pour atteindre de tels objectifs.

Restent les taux...

2° Modifier la structure des taux qui, dans sa forme de 1995, faisait peser l'essentiel de la pression fiscale sur les ménages, et notamment les locataires qui supportaient le plus fort taux d'impôt.

L'objectif a donc été d'alléger la charge fiscale sur les ménages les plus modestes, et de la faire peser un peu plus sur les autres catégories de contribuables : entreprises, propriétaires.

Comment avons-nous procédé ?

En créant un abattement à la base, création approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Exemple :

Paiement de la taxe d'habitation :

La valeur locative moyenne est dans notre commune de 14 460 F.

Nous avons créé en septembre 1995 un abattement à la base de 10 %, soit 1 446 F correspondant à 10 % de la valeur locative moyenne.

Mais ce qui détermine le montant de votre impôt, c'est votre valeur locative brute personnelle, portée sur votre feuille d'impôt.

1) Prenons l'exemple où votre valeur locative est supérieure à la valeur locative moyenne, soit 16 000 F.

Votre impôt à payer en 1995 était calculé de la manière suivante : valeur locative brute (16 000 F) x 9,62 % (taux d'imposition de la taxe d'habitation en 1995) = 1 539, 20 F.

En 1996, le nouveau taux va s'appliquer sur votre valeur locative brute diminuée de l'abattement de 10 % qui est donc sur la commune de 1 446 F, somme correspondant, répétons-le, à 10 % de la valeur locative moyenne.

Si votre valeur locative brute est de 16 000 F, vous ne paierez plus d'impôt que sur une somme de 16 000 F - 1 446 F, soit une somme de 14 554 F.

Dès lors, si nous avions maintenu le taux de la taxe d'habitation à 9,62 %, la commune aurait perdu de l'argent, puisqu'elle n'aurait plus perçu que 14 554 F x 9,62 %, soit 1 400 F, au lieu de 1 539 F précédemment.

Pour obtenir un produit d'impôt identique et ce, malgré la création de l'abattement à la base de 10 %, il était nécessaire d'appliquer un taux de 10,69 % au lieu de 9,62 %.

En effet, si on reprend la valeur locative moyenne, soit 14 460 F, on constate que :

$14\,460\text{ F} \times 9,62\% = (14\,460\text{ F} - 1\,446\text{ F}) \times 10,69\%$, soit 1 391 F.

Pour en revenir à l'hypothèse où la valeur locative brute était de 16 000 F, le nouveau produit d'impôt du contribuable sera le suivant :

$14\,554\text{ F} \times 10,70 = 1\,557\text{ F}$, au lieu de 1 539 F, soit une dépense supplémentaire annuelle de 18 F.

2) Prenons maintenant l'hypothèse où la valeur locative brute est inférieure à la valeur locative moyenne, soit 10 000 F.

En appliquant le même raisonnement que précédemment, on obtient les résultats suivants :

Imposition 1995 : 962 F

Imposition 1996 : 915 F

Economie annuelle réalisée : 47 F

3) Troisième exemple : une valeur locative brute élevée, soit 36 000 F

Imposition 1995 : 3 463,20 F

Imposition 1996 : 3 697,27 F

Dépense supplémentaire annuelle : 234 F, soit moins de 20 F par mois.

Ce système est donc JUSTE, il soulage les ménages les plus modestement logés et reste d'un coût très supportable pour ceux qui sont plus favorisés.

Pourquoi toutefois avoir choisi d'appliquer un système relativement complexe ?

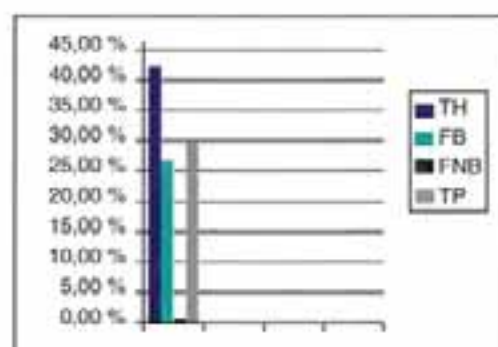
Parce qu'il existe des liens très précis entre les taux et des contraintes souvent très fortes.

Pour simplifier on peut dire grossièrement que la hausse de la taxe d'habitation et du foncier bâti est libre (ce qui n'est pas tout à fait exact), que la hausse du foncier non bâti dépend de celle de la taxe d'habitation, de même dans une certaine mesure que celle de la taxe professionnelle - pour laquelle en réalité les règles sont plus complexes.

En résumé, et pour simplifier, il était impossible d'augmenter les taux du foncier non bâti et de la taxe professionnelle sans augmenter le taux de la taxe d'habitation : ce système nous a donc permis d'augmenter ces deux taux, sans faire peser de charges supplémentaires sur les ménages les plus modestes de la commune, bien au contraire.

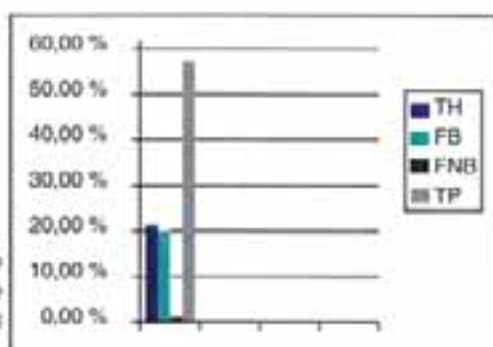
La structure des taux a ainsi pu être modifiée et tend à se normaliser, ainsi que le montrent les schémas suivants :

1° Situation antérieure



Répartition en pourcentage des impôts directs locaux à Offemont.

Répartition en pourcentage des impôts directs locaux de l'ensemble des communes du Territoire de Bolloré.



2° Nouvelle situation : évolution favorable de la structure des taux à Offemont.

| 1995 | 1996 |
|------------------|------------------|
| TH 42,28 % | TH 39,43 % |
| FB 27,38 % | FB 26,20 % |
| FNB..... 0,52 % | FNB..... 0,96 % |
| TP 29,83 % | TP 33,40 % |

Les nouveaux taux sont donc de :

- 10,69 % pour la taxe d'habitation
- 10,49 % pour le foncier bâti
- 27,43 % pour le foncier non bâti
- 9,78 % pour la taxe professionnelle

Ce qui est dans tous les cas inférieur aux taux moyens nationaux et départementaux de 1995, soit :

| Taux nationaux 1995 | Départementaux 1995 | Locaux Offemont 1996 |
|---------------------|---------------------|----------------------|
| TH 12,59 | TH 10,91 | TH 10,69 |
| FB 15,95 | FB 12,61 | FB 10,49 |
| FNB 38,99 | FNB 31,94 | FNB 27,43 |
| TP 14,06 | TP non communiqué | TP 9,81 |

Etant précisé que 1995, année d'élections, a été une année de pause fiscale, et que les taux moyens nationaux et départementaux seront très probablement plus élevés en 1996 qu'en 1995, d'où un écart encore plus important avec les taux de la commune d'Offemont, à l'avantage de cette dernière évidemment.

Outils WOLF

LES TRACTEES DES PETITS ESPACES

Tondeuse EUROtondor tractées 46 cm

Chez votre
Conseiller Officiel :

Ets DI MARCO
TOUT POUR LE JARDIN
Vente et Réparation

12 bis, route de Montbéliard
90400 ANDELNANS
Tél. 84 22 30 51

LA SÉCURITÉ

Michel SCHROLL, Vice Président de la Commission Sécurité

LA SÉCURITÉ DANS LA CITÉ

Le mot sécurité, selon la définition du dictionnaire, recouvre des réalités multiples.

Aujourd'hui, nous vous entretiendrons plus spécialement de la sécurité routière. Dans ce domaine, la responsabilité du maire et des élus locaux est très importante : elle peut être engagée pour un panneau de signalisation absent ou un lampadaire défectueux ou encore la chute d'un banc public, sans même citer l'instabilité d'une plaque d'égout.

C'est pour toutes ces raisons que le maire a souhaité qu'un conseiller municipal soit spécifiquement chargé de la sécurité.

Notre premier souci a été de constituer une commission dite « Commission de Sécurité » composée de huit conseillers municipaux :

- mesdames DORMONT, GEILLER, MÉNIGOT,
- messieurs HORLACHER, MACANDA, MOUGENOT C., SALOMON, SCHROLL.

Cette commission est placée sous la responsabilité du maire qui en est le président et est animée par le vice-président, Michel SCHROLL.

Nous nous sommes déjà réunis à deux reprises le 11/12/95 et 14/05/96.

Voici le bilan de nos réflexions :

▪ Entrées et sorties des écoles

La commission porte une attention toute particulière à la sécurité aux abords des écoles. Des agents de sécurité sont chargés d'assurer les entrées et sorties des deux écoles dont la sortie se fait rue Aristide Briand.

L'aménagement rue Aristide Briand face à l'école du Martinet, a pour but de ralentir la circulation et de faciliter les entrées et les sorties de l'école.

▪ Réglementation du trafic poids lourds

Madame le Maire a pris un arrêté interdisant la traversée d'Offemont aux véhicules poids lourds, les panneaux devraient être mis en place rapidement.

Cette décision a été prise dans l'intérêt de la sécurité, la tranquillité des riverains et la circulation des usagers.

▪ Aménagements routiers

Prochainement sera réalisé un carrefour giratoire à l'intersection du C.D. 22 - C.D. 7 au niveau du cimetière.

Un changement des priorités rue des Maquisards, rue des Cerisiers est prévu ; il aura pour effet de ralentir la circulation de la rue des Cerisiers et permettre aux bus de la C.T.R.B. d'avoir la priorité lorsqu'ils empruntent la rue des Maquisards.

Une étude est en cours pour améliorer la circulation et la sécurité des usagers à l'arrêt de bus rue Aristide Briand, rue des Cerisiers.

L'amélioration d'autres arrêts de bus est également à l'étude.

▪ Stationnement

Beaucoup de personnes se plaignent du stationnement des automobiles sur les trottoirs. Il est rappelé qu'il est formellement interdit à tout véhicule de stationner sur les trottoirs, en cas d'accident la responsabilité du propriétaire est engagée (article R.37.1. du Code de la route réprimé par l'article R.233.1 du même Code à savoir une amende de 230 F).

La commission « sécurité » a émis le vœu qu'il n'y ait plus de voitures en infraction sur les

trottoirs : des mesures coercitives seront adoptées après qu'une campagne d'information ait été mise en place.

• **Bilan des accidents (1993, 1994, 1995)**

Accidents corporels dûs à la circulation dans notre commune, ces trois dernières années :

1993 : 7 accidents, 10 blessés, 1 blessé grave, 9 blessés légers.

1994 : 6 accidents, 8 blessés, 1 blessé grave, 7 blessés légers.

1995 : 4 accidents, 4 blessés, 1 blessé grave, 3 blessés légers.

On peut noter une nette amélioration, cependant il doit être possible de faire encore mieux. Attention à la divagation des animaux sur la voie publique (article L.131.2 du Code des communes) qui peut être source d'accidents.

Les membres de la commission sont à votre disposition, vous pouvez nous contacter en mairie quand vous le souhaitez (84 26 01 49).

Une réunion publique aura lieu courant septembre ou octobre en présence des responsables de la sécurité routière (directeur de la prévention routière, police nationale, garde nature, élus) afin d'être à l'écoute des Offemontoises et Offemontois.

CHAUFFAGE - SANITAIRE - COUVERTURE

ENTREPRISE ETTWILLER

11 bis, rue de Saverne - 90000 BELFORT - Tél. 84 21 26 66

Chauffage - Gaz - Tous systèmes

**BEAUME COUVERTURE
ZINGUERIE**

**Bardage - Charpente
Pose de velux**



30, rue des Cerisiers 90300 OFFEMONT

Tél./fax : 84 26 26 38

UN AN DE FÊTES À OFFEMONT

*Philippe NAAS, Adjoint chargé de la Communication
Martine DIDIER, Adjoint chargé de l'Animation*

LA COMMUNE BOUGE.

Le salon des « mains habiles » a permis d'animer de façon inhabituelle la réception du 11 novembre. Succès de la manifestation qui nous a fait découvrir...



M. BERNARDEAU

...Talents (encore)
méconnus ou (déjà)
reconnus.

M. THOMANN



Peu de temps après, le salon du sucré a rassemblé de façon gourmande tous les citoyens de la commune.



Comme pour le précédent, ce salon a bénéficié de la participation des écoles.

Mais !... la gourmandise n'a pas d'âge.

Les enfants étaient à nouveau à la fête avec les « Pucés de nos pucés »,
troc organisé pour leur permettre d'échanger leurs jeux et leurs jouets.
Cette manifestation a également permis à nos concitoyens de découvrir
la créativité des plus jeunes d'entre eux.





Le marché de Pâques, qui a connu un grand succès, a clos provisoirement ces moments plaisants, qui n'auraient pu voir le jour sans l'investissement de Martine DIDIER et de chacun des participants.



OFFEMONT DE JUIN À OCTOBRE

(Calendrier des animations prévues)

| | |
|------------------------|--|
| Samedi 22 juin 96 | - Amusiqu'ons-nous à Offemont (Fête de la musique) |
| Été 96 | - Concours des maisons fleuries (voir règlement) |
| Septembre 96 | - Marche du Canton (avec salon salé/sucré) |
| (date à préciser) | - Exposition sur la déportation |
| Dimanche 20 octobre 96 | - Exposition champignons |

LA VIE DE LA COMMUNE C'EST AUSSI :

Philippe NAAS, Adjoint chargé de la Communication



*L'émouvante cérémonie
en hommage aux victimes
du maquis du Chérumont.*

*Quand les personnalités
locales rendent hommage
à nos disparus...
Borne des Commandos.
Libération de Belfort.*



*Eh oui ! On s'amuse à l'école...
(fête de l'accueil à l'école
du Centre).*



*Adieu Monsieur le Curé !
Une cérémonie simple
mais émouvante.*

*Tudieu,
mais c'est le vrai !...
Arbre de Noël des enfants
du personnel communal.*



*Germaine Egard et Raymond Rossi :
sourires !*

*Des vœux de la municipalité peu
ordinaires. Les élus ont invité le
personnel communal au restau-
rant. N'ayez crainte, pas sur des
fonds publics, mais sur leurs
indemnités.*



*Le Carnaval des écoles :
de si jolies sorcières.*

POLITIQUE SOCIALE : L'ACTION DU C.C.A.S.

Brigitte CHAUVIN, Adjoint chargé des Affaires Sociales

1° EN FAVEUR DES ANCIENS

- Le 12 octobre 1995, dans une ambiance chaleureuse, plus de 110 personnes se sont retrouvées à la salle paroissiale pour le traditionnel repas des Anciens.
- A l'occasion des fêtes de fin d'année, les membres du Centre d'action sociale ont distribué 180 cadeaux de Noël aux personnes de plus de 70 ans de la commune.
- Le 8 mars 1996, pour la fête des grands-mères, 86 enfants venus des écoles et du centre culturel ont rendu un bel hommage à tous les grands-parents d'Offemont. Un grand merci aux enseignants, aux animateurs et surtout aux enfants pour la qualité du spectacle qu'ils ont offert. N'oublions pas de remercier également les grands-mères (et les grands-pères) qui pour cette belle journée, avaient confectionné de délicieux gâteaux.

Bravo à tous.



2° EN FAVEUR DES FAMILLES EN DIFFICULTÉ

- En partenariat avec le département, 699 personnes ont pu bénéficier d'une aide sociale
 - 657 personnes de l'aide médicale gratuite (carte de santé),
 - 32 personnes d'une assurance personnelle (couverture sociale),

(suite article p 31)

L
E
B
U
R
E
A
U
D
U
P
A
Y
S
A
G
E

VILLE D'OFFEMONT

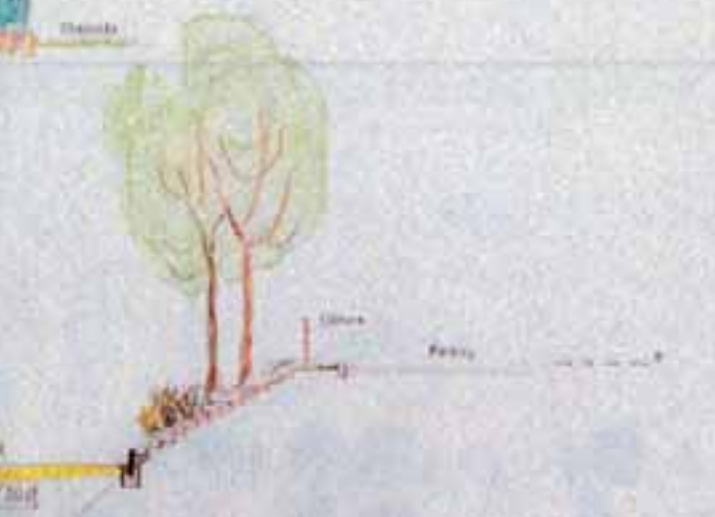
Aménagement paysagè canal du Martinet

A.P.S.

Jacq BOUT
ARCHITECTE PAYSAGISTE
Membre de la Fédération
Française de Paysage

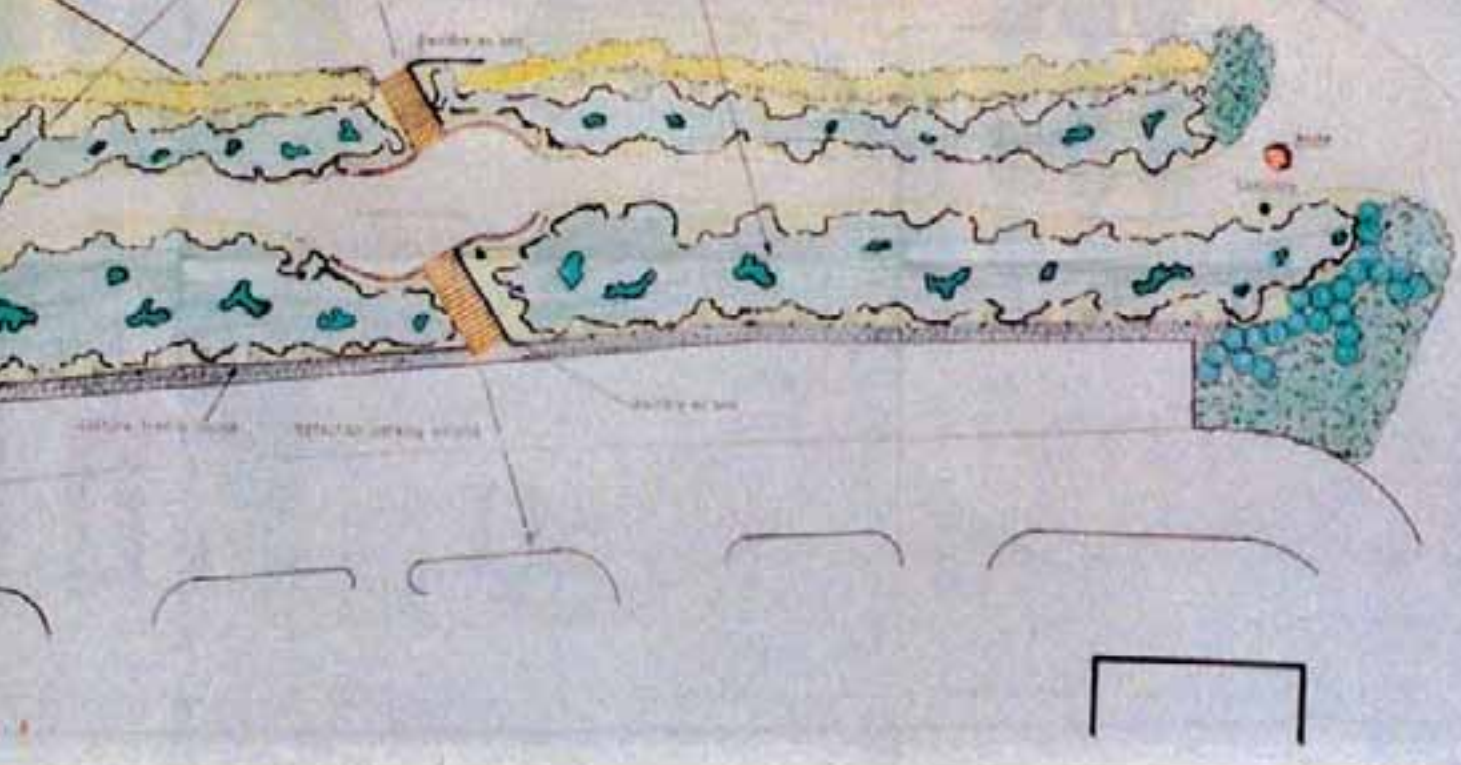
| | |
|------------|------------|
| ÉTUDE N.° | 15.014.196 |
| PROJET N.° | |
| ÉCHELLE | 1/200 |
| DATE | |

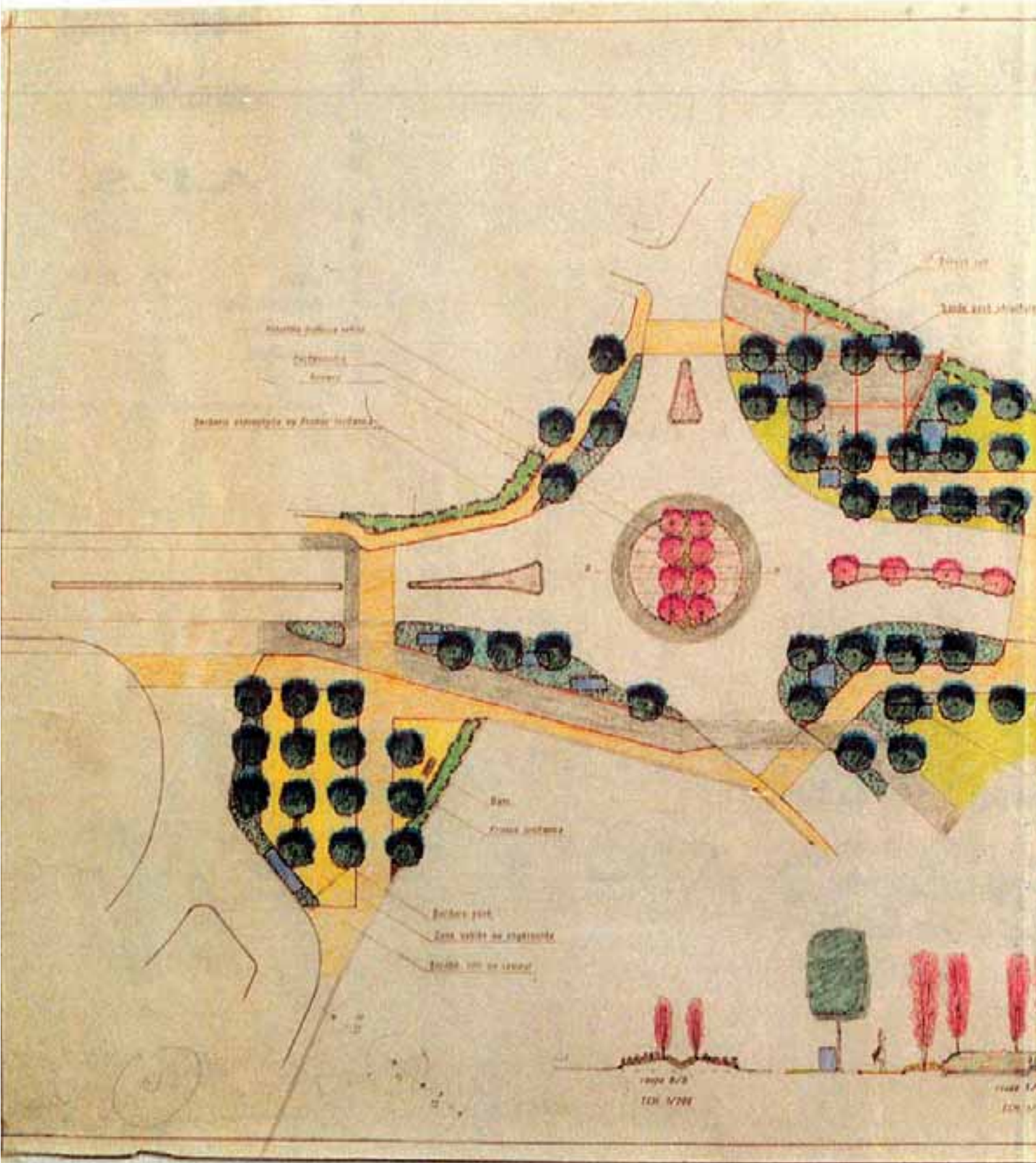
8 place Ferny BP 162 22262 MONTBELLARD TEL. 01.91.81.07 FAX 01.91.81.01



Éléments pour aménagement paysagè

1. Muret en béton (10m x 0,5m)
2. Bordure en béton (10m x 0,1m)
3. Bordure en béton (10m x 0,1m)
4. Bordure en béton (10m x 0,1m)





- 10 personnes d'une allocation compensatrice (aide aux personnes dépendantes).
- Durant les mois de mars, avril, mai, les surplus de la communauté européenne ont été distribués (salle polyvalente) à 33 familles d'Offemont.

3° CAMPAGNE D'INFORMATION

a) La retraite y avez-vous pensé ?

A cette question, les habitants d'Offemont et de Vétrigne vous répondront massivement, Oui !! En effet, les 19 et 20 mars 1996, sur invitation de la C.R.A.M. qui organisait à la mairie d'Offemont, deux journées « Infos-Retraite » les 55-60 ans étaient venus fort nombreux (111 personnes, soit 60 % des personnes invitées).

La C.R.A.M. mais aussi l'A.R.R.C.O. (Association des Régimes de Retraites Complémentaires) la M.S.A. et l'ORGANIC se tenaient à la disposition de chacun pour informer et constituer les précieux dossiers.

RAPPEL : Toute personne qui n'aurait pu se rendre aux « Journées Info » peut, si elle le désire, s'adresser à la Caisse primaire, service « Antenne retraite », 12, rue Stoltz, Belfort, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45.

b) Le guide pratique des services de soutien à domicile

Toutes les personnes de 70 ans et plus l'ont reçu. N'hésitez pas à contacter Brigitte Chauvin, adjointe aux Affaires sociales ou Mireille Geiller, conseillère déléguée si vous avez besoin de renseignements complémentaires. Elles vous informeront ou, à défaut, vous orienteront vers l'organisme compétent.

c) Le questionnaire

Il vous permettra de cerner, le plus démocratiquement possible, vos attentes et vos besoins et nous infléchirons notre politique en fonction de ceux-ci.

TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS - TERRASSEMENTS

S.A. SCHENINI



76, rue Aristide Briand
OFFEMONT - 90300 VALDOIE
Tél. 84 26 03 88

LA VIE DES ÉCOLES

Michel GALHER, Adjoint chargé des Affaires Scolaires

EFFECTIFS

Au 15 novembre 1995, 611 élèves fréquentaient les trois groupes scolaires d'Offemont, à savoir :

- 155 à l'école élémentaire du Centre,
- 89 à l'école maternelle du Centre,
- 88 à l'école élémentaire du Martinet,
- 68 à l'école maternelle du Martinet,
- 123 à l'école élémentaire J. Macé,
- 88 à l'école maternelle J. Macé.

GARDERIE

Il a été mis en place une garderie hors temps scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi, dans les locaux de l'école maternelle et de l'école élémentaire du Centre. Les horaires d'accueil pourront gagner en souplesse lorsque la mairie sera informatisée.



Garderie hors temps scolaire à l'école du Centre

ETUDES SURVEILLÉES

Des études surveillées fonctionnent dans les écoles élémentaires du Centre et Martinet, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 17 h 45, sous la surveillance d'enseignants de la commune ou d'étudiants de second cycle.



A la médiathèque Jean Macé

TRAVAUX

En plus des différents travaux d'entretien dont la liste est établie lors des Conseils d'école, travaux principalement effectués par le personnel communal, il a été prévu une série d'interventions importantes dans les trois groupes scolaires.

Le détail en est précisé dans l'article de Raymond ROSSI.

SÉCURITÉ

Une étude a été demandée par la municipalité au bureau APAVE concernant la présence éventuelle de flocages ou calorifugeages susceptibles de contenir des matériaux à base d'amiante.

Une visite a donc été effectuée le 19 février 1996 dans les groupes scolaires J. Macé et Martinet, construits à une époque où l'on pouvait utiliser des matériaux à base d'amiante.

Le rapport établi par APAVE précise que la situation est saine.

RESTRUCTURATION DU PERSONNEL COMMUNAL INTERVENANT DANS LES ÉCOLES

- Les A.S.E.M. (Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles) sont prévus au nombre de 1 poste pour 2 classes, 1 poste 1/2 pour 3 classes et donc 2 postes pour 4 classes.

Ces personnels sont chargés de missions d'aide aux enseignants et d'encadrement des enfants ainsi que de quelques fonctions d'entretien.

- Dans toutes les écoles de la commune, la surface de ménage traitée par les agents a été ramenée à un critère de 150 m²/heure. Celui-ci est très favorable au personnel.

La restructuration est positive pour l'ensemble des agents. La personne responsable de l'entretien à l'école Jean Macé élémentaire, qui était seule pour l'entretien d'une surface de 1 800 m², s'est vue adjointe une jeune fille pour la secondaire.

TRAVAUX

Raymond ROSSI, Adjoint chargé des Travaux

Au cours de la campagne électorale, nous vous avons présenté un programme de travaux portant essentiellement sur la sécurité routière, les pistes cyclables, le développement des aires de jeux, la construction de bâtiments communaux (salle polyvalente, de gymnastique), la poursuite de l'entretien des routes, etc.

Nous sommes en mesure de vous annoncer que nous avons sérieusement mis en application ce programme, puisque nous avons lancé les études et les consultations pour des travaux qui seront exécutés au cours de cette année.

Ces principaux travaux sont les suivants (liste non exhaustive).

Sécurité routière

- Aménagement d'un arrêt bus « Jean Moulin » sens Belfort-Vétrigne (pour parler en cours pour l'achat d'une bande de terrain).
- Balisage des différentes entrées routières communales pour l'interdiction de la traversée d'Offemont par les poids lourds.
- Construction d'un rond-point face au cimetière, avec un ensemble de plantations et un nouvel éclairage.

Pistes cyclables

Prolongement de la piste cyclable depuis l'école du Martinet jusqu'au chemin derrière le Centre Culturel ; ce tronçon relativement important sera utilisable en toute sécurité.

Parkings

- Le parking le long du cimetière en partie supprimé, sera remplacé par deux autres : l'un derrière le cimetière, l'autre à côté des pompes installées dans le bâtiment du District (derrière la propriété RUST).

Le nombre d'emplacements prévus sera d'une trentaine — dont deux pour les camions —, tandis qu'il n'y a actuellement que 21 places au cimetière.

La création de ces deux parkings et l'aménagement du rond-point nécessitent l'ouverture de deux portes supplémentaires au cimetière.

- l'une à l'arrière, accès par le parking où se trouve la croix (qui sera déplacée),
- l'autre face au parking, le long de la départementale menant à Eloie.

Sports : création de terrains de proximité de volley, hand, basket

- Une aire de jeux et de détente est prévue face à l'école Jean Macé. Ce terrain sera mis à la disposition des écoliers et des jeunes du quartier avant la fin de l'année. Elle comprendra un terrain d'activités sportives, un de pétanque, une zone de repos avec bancs et jeux pour enfants.
- Une deuxième aire de ce type sera aménagée sur le complexe sportif du Centre, mais il faudra attendre les études en cours pour connaître l'implantation définitive.

Liaison Arsot-Ganghoffer

Les études de cette liaison sont terminées : le canal du Martinet — busé par la ville de Belfort — deviendra un chemin piétonnier et sera plus tard relié à la piste cyclable. Les berges, débarrassées des arbres gênants ou malades, seront aménagées (nouvelles plantations). Trois accès avec escaliers et barrières de protection seront implantés. Ces travaux permettront de désenclaver le quartier de l'Arsot et de créer un lieu de promenade bien aménagé, agréable avec aires de repos et, à terme, éclairage.

Mise au norme de sécurité et rénovation des écoles

L'ensemble de ces travaux a fait l'objet d'études menées conjointement avec des architectes et différents organismes (D.D.E., A.U.T.B., Conseil Général, paysagistes...).

Nous avons demandé et obtenu des subventions de l'Etat (contrat de ville) et du Conseil Général. Par ailleurs, M. CHEVÈNEMENT, notre député, nous a obtenu l'attribution d'une subvention de 150 000 F sur la dotation parlementaire.

▪ Ecole Jean Macé

Les travaux prévus pour cette école se feront sur les trois années, compte tenu de leurs importances et de leurs coûts.

En 1996 : - réfection totale de l'électricité,
- remise en état de la toiture du préau de l'école primaire (fuites)
- remplacement de l'ensemble des faux plafonds (1 800 m² environ),
- installation de portes coupe-feu
- en maternelle, remplacement par des portes aluminium,
- dans la chaufferie, alimentation gaz.

En 1997 : - station de pompage (vide sanitaire),
- baies vitrées sur façade ouest,
- carrelage dans couloirs et halls.

En 1998 : - remise en état de la tuyauterie (chauffage),
- aménagement des cours, éclairage, balisage,
- peintures extérieures.

▪ Ecole du Martinet

- remplacement des baies vitrées de l'école maternelle — le long de la rue A. Briand —,
- changement des portes bois (couloir de la maternelle) par des portes avec huisserie en aluminium répondant aux exigences de sécurité,
- mise en place de laine de verre sur l'ensemble des combles des bâtiments, pour renforcement de l'isolation,
- aménagement d'une salle de jeux pour l'école maternelle,
- réfection de la façade ouest de l'école maternelle (étranchéité).

▪ Ecole du Centre

Réfection salle de jeux et hall, en maternelle.

Cette année, et comme prévu dans le programme électoral, nous allons lancer les premières études pour la construction d'un bâtiment (type maison pour tous) pour les activités des jeunes et des anciens. L'objectif, quand les estimations seront bien cernées, est de lancer les travaux en 1997. Mais de nombreux problèmes doivent au préalable être réglés (achat de terrain, montage du financement, recherche de subventions...).

Ce programme que nous venons de vous présenter succinctement ne doit pas faire oublier tous les travaux d'entretien que nos ouvriers communaux exécutent au cours de l'année :

- entretien des bâtiments publics, écoles...
- soins apportés aux plantations, aux pelouses (tailles, etc.), aux complexes sportifs,
- entretien de la voirie (grilles, cratères à sceller, ornières à reboucher, déneigement, salage...),
- et désormais, participation à l'animation de la commune :

- l'œuf de Pâques géant ; c'est « eux »,
- les supports de présentation pour les expositions ; c'est eux,
- ...
- et les massifs floraux ; c'est eux ! Toujours eux !



Quand les élus se penchent sur les problèmes d'urbanisme

1^{er} CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

Jean-Paul SCHIRER, Adjoint chargé de l'Urbanisme

L'amélioration de l'environnement, du cadre de vie, participe à la recherche d'une meilleure qualité de vie et la fleur en est l'un des éléments essentiels.

Aujourd'hui, pour le bonheur de tous, les fleurs s'affichent de plus en plus aux regards des passants. Elles apparaissent aux fenêtres et aux balcons, elles descendent dans la rue et s'épanouissent sur les trottoirs et sur les talus.

Afin de récompenser les habitants qui participent à l'embellissement de la commune par le fleurissement de leur pavillon ou logement, la municipalité a décidé de mettre en place un « Concours communal des maisons fleuries ».

Pour ce premier concours, il n'y aura pas d'inscription préalable des habitants de la commune. Les membres du jury passeront dans toutes les rues entre le 15 juin et le 14 juillet pour établir la liste des maisons, fenêtres, balcons, boutiques et établissements fleuris.

Le jury effectuera un deuxième passage durant la première quinzaine de septembre pour noter la décoration florale.



RÈGLEMENT DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Article 1^{er}

La commune d'Offemont organisera un Concours communal annuel des maisons fleuries.

Article 2

Le concours des maisons fleuries est basé essentiellement sur la qualité de la décoration florale et sur la propreté.

Seules sont prises en considération les décorations florales visibles de la voie publique.

Article 3

Le Concours des maisons fleuries comporte différentes catégories :

- maison,
- fenêtre,
- balcon ou terrasse,
- boutique, établissement commercial et industriel.

Article 4

Le concours est jugé sur place par un jury composé de la façon suivante :

- l'Adjoint à l'Animation,
- l'Adjoint à l'Environnement,
- les 4 membres du groupe de travail « Ville verte et fleurie »,
- 4 membres de la Commission Animation,
- 1 personnalité non professionnelle choisie en fonction de ses compétences dans le domaine du fleurissement.

Les membres du jury ne peuvent pas participer au Concours communal des maisons fleuries.

Article 5

Le concours est doté de prix émanant de la commune.

Ces prix sont attribués aux trois premiers de chaque catégorie.

Chaque participant recevra un diplôme.

Article 6

Les particuliers, ayant obtenu deux fois un prix compris entre le premier et le troisième prix au cours des trois derniers concours, sont placés « hors concours » dans leur échelon durant une période de deux ans.

Article 7

Le secrétariat du Concours des maisons fleuries est assuré par le service administratif en mairie d'Offemont.

Article 8

L'adhésion au concours entraîne de la part des participants l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que des décisions prises par le jury.

Article 9

Le présent règlement s'applique à compter du 1^{er} janvier 1996. Il pourra être modifié à l'issue du concours qui se sera déroulé en 1996 pour tenir compte des enseignements de sa première année d'application. Un règlement définitif sera élaboré pour les années postérieures à 1996.



**INFOS
BUS**

84 21 08 08



LE TRANSPORT DU TERRITOIRE

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Philippe NAAS, Adjoint chargé de la Communication



Sous l'égide du ministère de l'Environnement et ce, depuis l'an passé, le week-end du printemps est consacré au nettoyage de sites particulièrement dégradés dans toutes les communes de France.



Offemont pour sa part a pris l'option d'une approche pédagogique en demandant aux élèves des écoles du Martinet et Jean Macé de procéder au nettoyage des abords des deux établissements. La journée du 23 mars a été retenue. Le site de l'école du Centre a été quant à lui pris en charge par les « petits écolos ». Nous avons eu le plaisir de vous annoncer la naissance de cette association dans un précédent quatre pages.

L'objectif d'une telle opération est de faire naître dans l'esprit des élèves de la commune la notion « d'écocitoyenneté ».



Lorsque l'on constate l'ampleur de la collecte, on ne peut que se féliciter d'une telle opération. Quelque part naît l'espoir que des enfants, sensibilisés à ces problèmes par des opérations de ce type, n'auront plus les comportements qu'ont certains adultes actuellement.

Sous la conduite de leurs enseignants, les enfants se sont livrés à un véritable ratissage des sites concernés : armés de sacs poubelles et munis de gants de protection fournis par la commune, tous nos écoles en herbe ont récolté un butin aussi important que surprenant.

Les enfants du Martinet se sont notamment livrés au nettoyage des ruines gallo-romaines voisines, ceux de Jean Macé à celui du terrain sportif et d'une partie du canal du Martinet.



Pour tous vos problèmes

MOUGENOT
TRAITEUR

76, Avenue Jean-Jaurès - 90000 BELFORT
Tél. 84 21 45 15

MGO

Mécanique Générale Offemontoise

LEPAUL

SA au capital de 250 000 F

B.P. 325-ZAC du Ballon-F 90300 OFFEMONT
Tél. 84 26 01 30 - Télécopie 84 26 21 15

CONTRAT DE VILLE BELFORT-OFFEMONT

Philippe NAAS, Adjoint chargé de la Communication

Plan pluriannuel d'objectifs, le contrat de ville a pour rôle d'apporter des solutions aux difficultés rencontrées dans le quartier de l'Arsot.

Pour ce faire, la commune d'Offemont a choisi pour 1996 cinq directions qui sont des axes majeurs :

- conforter les structures associatives,
- dynamiser les pôles d'intérêt,
- lutter contre l'échec scolaire,
- participer à la formation et à l'information en matière d'emploi,
- désenclaver le quartier.

Conforter les structures associatives

L'Union Sportive de l'Arsot et le Centre socioculturel du Martinet sont les deux principales structures associatives du quartier. Par leur truchement, il est possible :

- de stabiliser les jeunes, de les occuper, de les valoriser en leur proposant des animations dans lesquelles ils excellent (le sport notamment),
- d'aider à leur formation et à leur information pour lutter contre le chômage.

Pour ce faire, la commune conduira les trois actions suivantes :

- Aménagement d'une structure sports et loisirs en face de l'école Jean Macé, comprenant une aire équipée pour le volley-ball, le hand-ball et le basket-ball, un terrain de boules, une aire de jeux de loisirs et de repos, un local pour accueillir les équipements, un parking,
- Dotation de l'U.S. Arsot pour l'achat de matériel sportif,
- Equipement du Centre socioculturel en informatique. Cet équipement devra permettre la consultation sur CD ROMS des filières existantes, favoriser la formation des jeunes (sur Windows) ; participer à l'aide aux devoirs (logiciels d'apprentissage).

Cet équipement sera mis à la disposition de toutes les écoles et de tous les ados de la commune qui le souhaitent.

Lutter contre l'échec scolaire

La dotation informatique du Centre culturel du Martinet, on vient de le voir, entre dans cette logique. En dehors de cette action, il est également prévu l'achat d'un fonds de bibliothèque pour la B.C.D. de l'école du Martinet. La dépense sera prise en charge totalement par l'Etat. Je ne reviendrai pas ici sur la nécessité de la mise en contact de l'enfant avec le livre sous toutes ses formes qui est déterminante pour ses acquis scolaires et culturels.

Désenclaver le quartier

Pour cela la commune réalisera :

- l'aménagement d'une liaison piétonne entre les quartiers Arsot et Ganghoffer, ainsi qu'un traitement paysager des berges et des abords du canal,
- une liaison « piétonne - deux roues » sur l'emprise du canal. Cette liaison s'inscrit dans le schéma cyclable de la ville d'Offemont puisque toute la commune sera irriguée par le cycle dès 1997, espérons-le.

Cette politique ambitieuse est subventionnée à une hauteur supérieure à 50 % par l'Etat et le Conseil Général.

PROFESSION «S.G.»

Philippe NAAS, Adjoint chargé de la Communication

Depuis le 1^{er} septembre, Germaine EGARD a rejoint la commune d'Offemont pour y exercer la profession d'attachée territoriale exerçant les fonctions de Secrétaire général : oui...

Poste-clé dans la gestion d'une commune, le Secrétaire général est la cheville ouvrière du dispositif municipal. Son rôle est celui de coordonnateur entre les élus et le personnel, de collaborateur très proche du Maire et des adjoints. Indispensable dans une commune de nos jours, ce poste demande une expérience et des qualités dont dispose Germaine EGARD.



M^{me} EGARD, c'est 20 années au service des collectivités territoriales. Son baccalauréat G1 (techniques administratives) en poche, elle obtient en 1973 un BTS de secrétariat de direction. En 1974, elle a une expérience d'un an dans l'éducation nationale en tant qu'auxiliaire de bureau. 1975 la voit entrer à la ville de Belfort. Elle est Agent de bureau chargée du secrétariat du Maire de Belfort. Dès lors, la ville de Belfort lui permet de gravir tous les échelons : en 1977, elle entre au service comptabilité ; deux ans plus tard, elle est rédacteur auprès de l'Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme. De 1982 à 1985, changement de cadre, grâce à une nomination au poste de collaboratrice du président du Conseil général. En 1986, la ville de Belfort à nouveau en tant que responsable de la cellule Conseil municipal. En 1992, Germaine EGARD est promue attachée territoriale, et de 1993 jusqu'à son arrivée à Offemont, elle exercera cette fonction à la direction du développement urbain. Elle y sera notamment responsable du suivi administratif et financier du Contrat de ville.

Il faut ajouter que toutes ces responsabilités ne l'ont pas empêchée de 1978 à 1980 de reprendre une formation universitaire en droit à la faculté de Strasbourg.

Compétente, sérieuse, expérimentée, Germaine était l'élément indispensable qui manquait à la mairie d'Offemont.

Mais Germaine EGARD n'est pas qu'un administrateur, c'est avant tout une femme, qui revendique sa féminité et qui a su s'attirer la sympathie de toute notre équipe par son esprit et son caractère : Germaine, c'est une sacrée personnalité, une militante, une fonceuse, dotée d'une grande capacité de travail.

45 ans, mère d'un fils de 15 ans, le temps important qu'elle passe à la mairie d'Offemont, ne l'empêche pas de se consacrer à celui-ci et à la pratique de ses loisirs préférés : la natation, la lecture, le cinéma, et depuis peu, la bicyclette...

L'AUDACE D'Y CROIRE À OFFEMONT OPÉRATION RÉUSSIE

L'ÉQUIPE DU TÉLÉTHON

C'est à partir de vendredi soir que l'équipe Téléthon s'est retrouvée à l'école du Martinet. Le challenge résidait dans le tricotage d'un patchwork de 2,40 m sur 2,20 m. Il a été découvert samedi soir vers 18 heures, dans la joie.

Pour soutenir l'action, de nombreuses animations se sont organisées.

Pendant que les précieuses Bell'Off Major défilaient et dansaient, les associations dynamiques du Tennis Club et du Foot accueillent les valeureux sportifs, en même temps que les Vététistes enfourchaient leurs deux roues. Ensuite, on a pu apprécier le vivant spectacle des danses folkloriques des Compagnons du Gauverch et du Centre culturel du Martinet.

Sous le soleil de l'après-midi, les pompiers ont réalisé une manœuvre spectaculaire.

Tout s'est passé en musique avec « Synthé en herbe » et l'accordéon mélodieux de Valérie TISSIER.

La belote était au rendez-vous, les messieurs n'ont pas hésité à accompagner leurs épouses.

Tout ceci, sous la houlette de M. MICHAUD, animateur compétent et dévoué.



Cette manifestation a pu se dérouler grâce à des bras courageux.

La participation active des habitants d'Offemont et des alentours incite l'équipe du Téléthon à démarrer un nouveau projet.

Rendez-vous en décembre !

▲
Les enfants tricotent...

▲
Le défi réalisé

URBANISME

Philippe NAAS, Adjoint chargé de la Communication

Un projet de nouveau lotissement au lieu-dit la Vieille Cornée est à l'étude.

Ce lotissement comprendra 8 parcelles de 8 ares environ chacune et une 9^{ème} parcelle de 14 ares. La SODEB assurera pour notre compte la gestion administrative du projet et sa viabilisation, la ville d'Offemont se chargeant quant à elle de sa commercialisation.



*Une maison familiale
des Offemontois a disparu.*



DU CHANGEMENT CHEZ LES POMPIERS D'OFFEMONT

Philippe NAAS, Adjoint chargé de la Communication

L'adjudant chef PÉRILLEUX, chef du Corps des pompiers d'Offemont, nous a quittés le 1^{er} avril 1996, pour rejoindre sa nouvelle affectation à Champagny. Rappelons que l'adjoint-chef PÉRILLEUX qui venait du centre de secours de Valdoie, a commandé notre corps depuis le mois de juin 1993.

C'est l'adjudant Jocelyn CAMETTI, connu et apprécié par le corps d'Offemont, dont il est issu qui lui a succédé depuis le 1^{er} avril 1996. Nous souhaitons à l'adjudant Cametti pleine réussite dans ses nouvelles fonctions. Nous souhaitons également bonne chance à l'adjudant-chef PÉRILLEUX dans son nouveau corps.

LU DANS « LA LETTRE AUX LOCATAIRES DE L'OPDHLM » P. 6.

■ OFFEMONT

Grosses réparations : Casernes, remplacement des fenêtres, volets et isolation de façade. Rue Miellat n° 21, 23, réfection des chéneaux.

Chauffage : 9 pavillons lotissement Ganghoffer, réflexion complète du chauffage bitube. Anciennes casernes, réfection des réseaux enterrés, ébouages des installations de chauffage.

Travaux d'amélioration : Aménagement de la place du forum.

COMMUNIQUE

■ SPECTACLE SON ET LUMIERE DE BREBOTTE

Comme chaque année, la commune de Brebotte s'animera grâce à un son et lumière historique qui aura lieu les 12, 13, 14, 19 et 20 juillet 1996.

Cette année, ce spectacle s'intitulera : « l'arbre de vie » et restituera, avec sa qualité habituelle, la vie de huit générations de travailleurs de la terre entre 1670 et 1914.

Au total, 1 h 30 de son et lumière qui vous plongeront dans « l'arbre de vie, cycle éternel où chacun puise une énergie dans ses racines, celles de ses ancêtres ».

■ NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

| à compter du 1 ^{er} mai 1996 | |
|---------------------------------------|------------------------------|
| Lundi..... | 8 h à 12 h et 14 h à 17 h 30 |
| Mercredi..... | |
| Jeudi..... | |
| Vendredi..... | |
| Mardi..... | 8 h à 12 h et 13 h 30 à 19 h |
| Samedi..... | 8 h 30 à 12 h |

■ INAUGURATION DU PAVILLON DES SCIENCES

L'inauguration du pavillon des Sciences a eu lieu le vendredi 24 mai, en présence de Jean-Pierre CHEVÈNEMENT.

C'est en effet à l'initiation de la ville de Belfort que le Centre aéré du Rudolphe, implanté sur le territoire de la commune d'Offemont, a été partiellement reconverti en mini cité des sciences.

Les enfants pourront apprendre en jouant. Les lois de la physique, l'optique, l'archéologie leur seront en effet présentés de manière ludique.

Ce précieux instrument de la découverte des sciences sera à la disposition de toutes les classes intéressées et tout laisse à penser qu'elles seront nombreuses et passionnées.

■ LES ENFANTS DE L'ÉCOLE JEAN MACÉ À L'HONNEUR.

Pour son premier numéro de l'année 1996, le magazine *Femme Actuelle* a organisé une enquête auprès des enfants qui auront 15 ans en l'an 2000. Parmi eux ont figuré plusieurs élèves du CE2 de l'école Jean Macé.

Voici leurs portraits et leurs réponses.



■ Noam, 8 ans,
Offemont

«J'aimerais qu'en l'an 2000, j'habite plus dans un bloc mais dans une maison avec une piscine.»

■ Aurore,
8 ans,
Offemont
*«Les
maisons
seront
vieilles !»*



■ Maéva,
8 ans,
Offemont
*«Je l'aime
parce qu'il
m'aime et
qu'il me fait
tout le
temps des
dessins.»*



■ Johan, 8 ans,
Offemont

«J'achèterais une moto, une Ferrari, un beau bateau, une chaîne et une brosse à dents en or.»

EROLLE-TERZAGHI

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES COMMUNIQUENT

Philippe DUBOIS, Adjoint chargé des Sports

TENNIS-CLUB D'OFFEMONT J.-L. FURSTOS, Président du Club

Le tennis-club d'Offemont a soufflé sa 7^e année d'existence. Que de chemin parcouru depuis le montage du Chalet !!

Sur le plan purement sportif, nous représentons la commune au plus haut niveau, juste derrière des clubs plus huppés et richement dotés comme l'ASMB ou Grandvillars, mais devant des clubs comme Delle, Morvillars, Danjoutin et Valdoie.

En effet :

- notre équipe masculine 1 joue en Régionale 3 et a de fortes chances d'accéder à la Régionale 2 (du jamais vu pour un petit club),
- l'équipe masculine 2 joue les premiers rôles en Départementale 1,
- l'équipe féminine se bat pour accéder en pré-nationale.



Les couleurs du club sont donc bien portées, haut et fort. Quelles sont les clés de ses résultats :

- un cadre très agréable et envié par d'autres,
- une convivialité à toute épreuve,
- une équipe dirigeante dévouée,
- des jeunes heureux de pratiquer leur sport favori.

Aussi, pour soutenir cet élan, nous comptons :

- sur le soutien de la mairie, qui nous a alloué cette année une subvention de 2 500 F et a fait faire les travaux nécessaires pour que nous puissions bénéficier du téléphone et du Minitel (coût pour la commune : 16 484 F TTC),
- sur les joueuses et joueurs, adhérents ou futurs adhérents,
- sur l'école de tennis (fourmière de futurs champions),
- sur les sponsors.

L'école de tennis a lieu chaque samedi après-midi (par beau temps). A la fin de la saison, un mini-tournoi est organisé et chacun peut prétendre à la victoire.

A compter du mois de juin, nous pensons créer une école de tennis « adultes ». Les cours seraient donnés un soir par semaine et nous serons heureux d'accueillir toutes les personnes qui désireraient y assister.

A noter aussi notre tournoi annuel, du 12 au 23 juin, qui réunit chaque année près de 100 participants.

Rappel des cotisations (y compris licences)

- Adultes Offemont 290 F
Extérieurs 390 F
- Enfants (- 18 ans) Offemont . 150 F
Extérieurs. 200 F
- Etudiants 200 F

Inscriptions le samedi après-midi de 13 h 30 à 15 h au chalet du tennis-club d'Offemont.

PÉTANQUE *D. MIDEY, Président du Club*

Le club de pétanque d'Offemont comprend pour le début de l'année 1996 un peu plus de 40 licenciés. Il a été décidé d'organiser pour cette année deux concours et un championnat départemental.

Calendrier

- Un concours s'est déroulé le 11 mai dernier.
- Le championnat départemental triplettes a été organisé le 12 mai dans le cadre du complexe sportif d'Offemont.
- Un concours intitulé « challenge Est-recyclage » se déroulera le 31 août prochain.

Résultats

Le club d'Offemont s'est illustré à deux reprises dans le courant de cette année :

- Lors du « challenge Sotto » organisé par l'ASMB, remporté par une équipe d'Offemont constituée de MM. HAMADI-CATHERINE et ROBERT.
- Lors du « challenge de Longchamps » organisé par le club du Fourneau de Belfort remporté par une équipe formée de MM. HAMADI-MOUSSAOUI.

Le championnat départemental quant à lui, a permis la rencontre de 41 équipes « seniors », 6 équipes « minimales », 7 équipes « cadets », 5 équipes « juniors » :

- L'équipe « seniors » composée de MM. ILLANA-PICON et CARSOLAT s'est imposée face à une équipe du Fourneau et représentera donc le Territoire de Belfort au championnat de France à Vichy.
- Les gagnants des autres catégories représenteront le département aux championnats de France qui se dérouleront à Nevers.

Note

Le club d'Offemont sera mis à contribution par l'organisation du championnat de France « Doublettes » jeu provençal, qui se déroulera à Belfort du 23 au 25 août 1996.

L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE D'OFFEMONT

SECTION FOOTBALL

E. SANTILLI, Président du Club

Est constituée d'un comité composé comme suit :

Président : M. SANTILLI Emilio

Vice-président : M. CLEMENT Christian

Secrétaire : M. BRETAGNE Didier

Trésorière : M^{me} FILISETTI Nicole

Entraîneur : M. SOMMA Bruno

Adjoint : M. CLEMENT Christian

Membres : M. BARDOT Eric

M. MOUGENOT Claude

M. SANTILLI Michel

Arbitre : M. SANTILLI Luciano

Et de deux équipes seniors

L'équipe a en outre participé à la coupe Jonte, à la coupe du district, aux tournois organisés par Lachapelle, Roppe et Giromagny. Elle a répondu favorablement à la soirée Téléthon.



Pour la fin de saison 94-95, l'équipe évoluant en deuxième division, a terminé sixième de son groupe sur douze équipes.

Pour la saison 95-96, avec un effectif de 32 joueurs, une nouvelle équipe seniors a été créée sous la direction de M. CLEMENT Christian. Celle-ci évolue en troisième division du district du Territoire de Belfort.

Sous la conduite de M. SOMMA Bruno, l'équipe première évolue en deuxième division du district du Territoire de Belfort.

A la trêve (décembre 95), l'équipe était classée dans les premières places de son groupe (groupe A) avec : 5 matchs gagnés ; 4 matchs nuls ; 2 matchs perdus.

Afin de pouvoir faire face aux dépenses, l'A.S. Offemont organise chaque année :

- Une vente de calendriers vers le début du mois de novembre.
- Deux tournois de football au stade communal d'Offemont (fin août 95 et début juin 96).
- Une soirée dansante.

Toutes personnes, désirant s'intéresser à la vie du club, peuvent s'adresser à :

M. SANTILLI Emilio
19 rue des Eygras
90300 Offemont
Tél. 84 26 39 96

M. BRETAGNE Didier
Bar « Le Select » - Passage de France
90000 Belfort
Tél. 84 55 03 19

UNION SPORTIVE ARSOT *J.J. NOVELIN, Président du Club*

Poussins

Pour la saison 1995-1996 :
78 licenciés.

▪ Critérium départemental
en salle - Challenge Caisse
d'épargne

L'équipe des poussins est sortie
première de ce challenge face à
Rougemont-le-Château.

Une quarantaine d'équipes
étaient engagées entre le 5 jan-
vier et le 19 février 1996.



▪ Championnat

Les résultats des différents matchs, au 15 mai, donnent les classements suivants :

- Seniors A : Premier après leur match remporté contre le racing dimanche 12 mai par 4 à 0.

Le passage en promotion de ligue est acquis.

- Seniors B : 4^e de leur poule.
- Cadets honneur : 1^{er} de leur poule.
- Minimes promotion : 3^e de leur poule.
- Pupilles à 7 honneur : 6^e de leur poule.
- Poussins promotion : 1^{er} de leur poule.



*Seniors A. 1996
Accession
en promotion
de Ligue*

LES RANDONNEURS G. BAUMANN, Présidente du Club

Développée au sein de l'Association sportive et culturelle offemontoise, la section « Les randonneurs d'Offemont », agréée par la Fédération française des sports populaires, s'est donnée pour mission de promouvoir le sport et l'exercice physique, en excluant tout esprit de compétition, par l'organisation de randonnées pédestres suivant un trajet balisé et fléché.

Manifestations 1995

- 2^e marche internationale de jour : 10 km et 20 km.

Dimanche 21 mai 1995

Nombre de participants : 310

- 3^e marche internationale de nuit : 10 km

Samedi 14 octobre 1995

Nombre de participants : 550

Manifestations 1996

- La 3^e marche internationale de jour prévue le 19 mai 1996 est annulée.

- 4^e marche internationale de nuit : 10 km.

Samedi 12 octobre 1996

Parcours à travers campagnes et forêts d'Offemont-Vétrigne.

Participations individuelles ou en groupes.

Les enfants de moins de 10 ans seront accompagnés.

Départs salle paroissiale d'Offemont de 15 h à 21 h.

Arrivées avant 23 heures.

René RUST

23, rue A. Briand
90300 OFFEMONT
Tél. 84 58 54 00
Fax. 84 58 54 19



CHAUDRONNERIE - TOLERIE
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
RÉSERVOIRS A PRESSION
GALVANISATION A CHAUD
DÉCOUPAGE AU LASER

ASSURANCE QUALITÉ ISO 9002

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

S.A.R.L. WILLIG

au capital de 150 000 Francs

79, rue Aristide Briand

90300 OFFEMONT

Tél. 84 26 05 50 - Fax 84 26 81 43

LES ENTREPRISES RECOMMANDÉES EDF

CHALEUR-ELEC



**TOURNOI CHALLENGE MÉMOIRE
ABDEL ESSALHI, - SALAH HAMAZA.**

M. Bouledjoudja, animateur sportif
est l'un des entraîneurs
de l'Union Sportive de l'Arso.



Une des équipes...



Entraîneur...

et

Supporter...





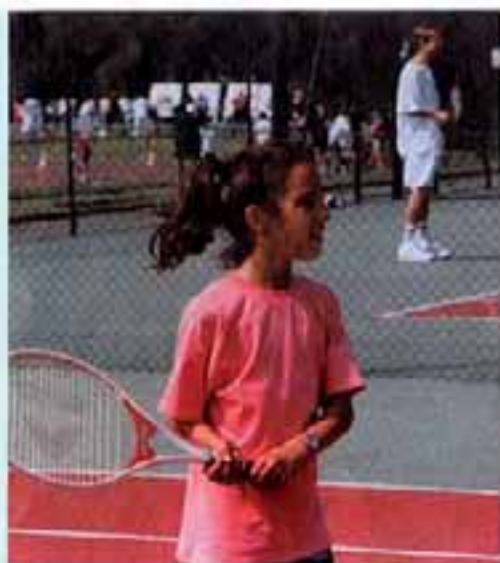
Une autre équipe évoluant sous le regard de deux connaisseurs, M. Dubois, Adjoint aux Sports, et M. Santilli dont le père s'est voué et dévoué des années durant au service de l'A.S.



Alors, d'accord ?



8
J
U
I
N
1
9
9
6



FÊTE DU SPORT
École du Centre



Starissime, mais efficace



Une «mise en boîte» magistrale



«Vas-y !» - «Oh, pas tout de suite...»
Enseignants, parents, enfants...

Métamorphose

Notre village était fier de cette bâtisse de très bonne facture en grès rose des Vosges, surmontée d'un petit clocheton abritant le signal des catastrophes naturelles ou sinistre imprévu. Elle est imposante et cossue, puis 59 ans après il fut indispensable de modifier l'extension des salles communales et orienter le confort vers le fonctionnel. Ce village qui atteignait 800 âmes en 1934, date de sa construction, en compte 4 400 aujourd'hui. Les matériaux modernes y ont apporté une note de clarté, de confort et d'ordre. Nous fûmes conviés à une journée porte-ouvertes guidés par les municipaux. Hélène, tout en parcourant cette aire de transformation, retraçait dans sa mémoire les rires insoucians de la petite enfance, les émotions de l'adolescence, les attentions aux leçons, la prudence en descendant ces nombreuses marches d'escaliers conduisant aux préaux de récréation. Dans le long corridor, elle s'imaginait encore les bonnets bigarrés accrochés aux porte-manteaux, les énormes radiateurs de fonte, où l'on se réchauffait les mains l'hiver, sont remplacés par des éléments légers et élégants par leurs lignes.

Plus de placards poussiéreux où les archives y étaient rangées. Désormais, elles seront au sous-sol. Elle se souvenait aussi du cadastre, ce gros registre jauni, que les propriétaires venaient feuilleter pour leurs droits en surface ou limites de leurs terres. A présent, toutes les données sont mémorisées et apparaissent sur un petit écran si riche en renseignements.

L'entrée, l'accès, a été mise au centre par une grande porte vitrée, légère et esthétique. Le cantonnier et le garde-champêtre sont remplacés par 8 personnes assurant les divers travaux de la commune.

Ce fut un long regard, une longue réflexion, Hélène, emportée par l'intérêt de la visite et la comparaison, retrouvait dans ces images de souvenirs, de ce bonheur simple qu'elle rencontrait chaque fois en se rendant à l'école primaire.

Elle a reconnu la place de son institutrice, une grande dame, portant blouse bis, coiffée d'un énorme chignon, qu'elle aérail de son crayon quand elle méditait sur nos exercices. Les corridors ne renvoient plus cet écho des exclamations juvéniles des petites classes. Aujourd'hui l'usage en est transformé, ce sont les adultes qui parcoureront ce long couloir, ils seront accueillis, conseillés, sécurisés. Puis cette évolution a permis la création de deux groupes scolaires supplémentaires, les enfants de cette génération enregistrent leur petite scolarité dans d'autres cadres, d'autres matériels, d'autres équipements.

La plus belle récompense de ces travaux d'investissement est la découpe de la Tour de la Miotte que Monsieur le Maire peut admirer de sa fenêtre. Cette rénovation qui tantôt pense bien, tantôt sensibilise le cœur a été motivée par une expansion démographique que l'on ne pouvait imaginer. Cette existence silencieuse Hélène l'analyse tout au long de ses pensées. Tous ces revêtements de murs, aériens et légers sur lesquels résonnent encore les notes de l'hymne à la Joie, devenue symbole du Conseil de l'Europe. C'est dans ce bâtiment que nous avons appris à obéir, à respecter, à aimer, à se cultiver. Dans notre vie rien n'est déterminé, il faut beaucoup de temps pour modifier une direction ou inverser une conjoncture. Cependant, la beauté des vieilles pierres sorties dans un environnement bien entretenu, nous encourage à conserver ce qui peut l'être pour que tout ne ressemble pas à tout. Nous mettons toute notre confiance dans le dynamisme des élus locaux, que les politiques et sociaux demeurent dans les limites du possible. Hélène se tourne alors vers le maître-d'œuvre et son équipe de corps de métier, le plan étant la trame du paysage.

Hélène rêve encore à ce temple du souvenir construit de cette richesse naturelle, la pierre, cette imposante façade de plusieurs reliefs, à caractères historiques. Touche pas à mon village s'ensuit Hélène, cette petite enfance est si ancrée dans son cœur, et dans sa mémoire qu'elle se retourne encore une fois sur cette merveilleuse architecture du grand-maître Oudard.

Cet intéressant moment se serait déroulé dans l'allégresse si un petit incident imprévu n'était arrivé. Hélène s'était déplacée à bicyclette, à mi-chemin, une crevaison à l'avant l'oblige à terminer le parcours à pied, il est 11 h 30, les siens attendent la maîtresse de maison pour confectionner le repas. Ce long ruban qu'est la route est interminable, la faim gagne l'estomac, elle ne doit pas défaillir, les minutes défilent, le temps suit sa course, armée de patience et de persévérance cette histoire je vous la raconterai encore demain, après-demain, quand vous voudrez.



Agrément préfectoral
N° 1021 du 03.04.92

EST RECYCLAGE

59 rue des Commandos d'Afrique
90300 OFFEMONT

☎ 84 26 82 43

FAX. 84 26 84 46

**DESTRUCTION DE TOUS DÉCHETS
DE L'INDUSTRIE AU PARTICULIER, SAUF
LIQUIDE ET PRODUITS TOXIQUES.**

RECYCLAGE DU CARTON

**PRISE EN DÉCHARGE DE TOUS
REMBLAIS ET MATÉRIAUX INERTES**

**FABRICATION ET VENTE DE BÛCHES, BÛCHETTES
ET LITIÈRE POUR CHAT EN BOIS COMPRESSÉ**

LOCATION DE BENNES ET D'ENGINS

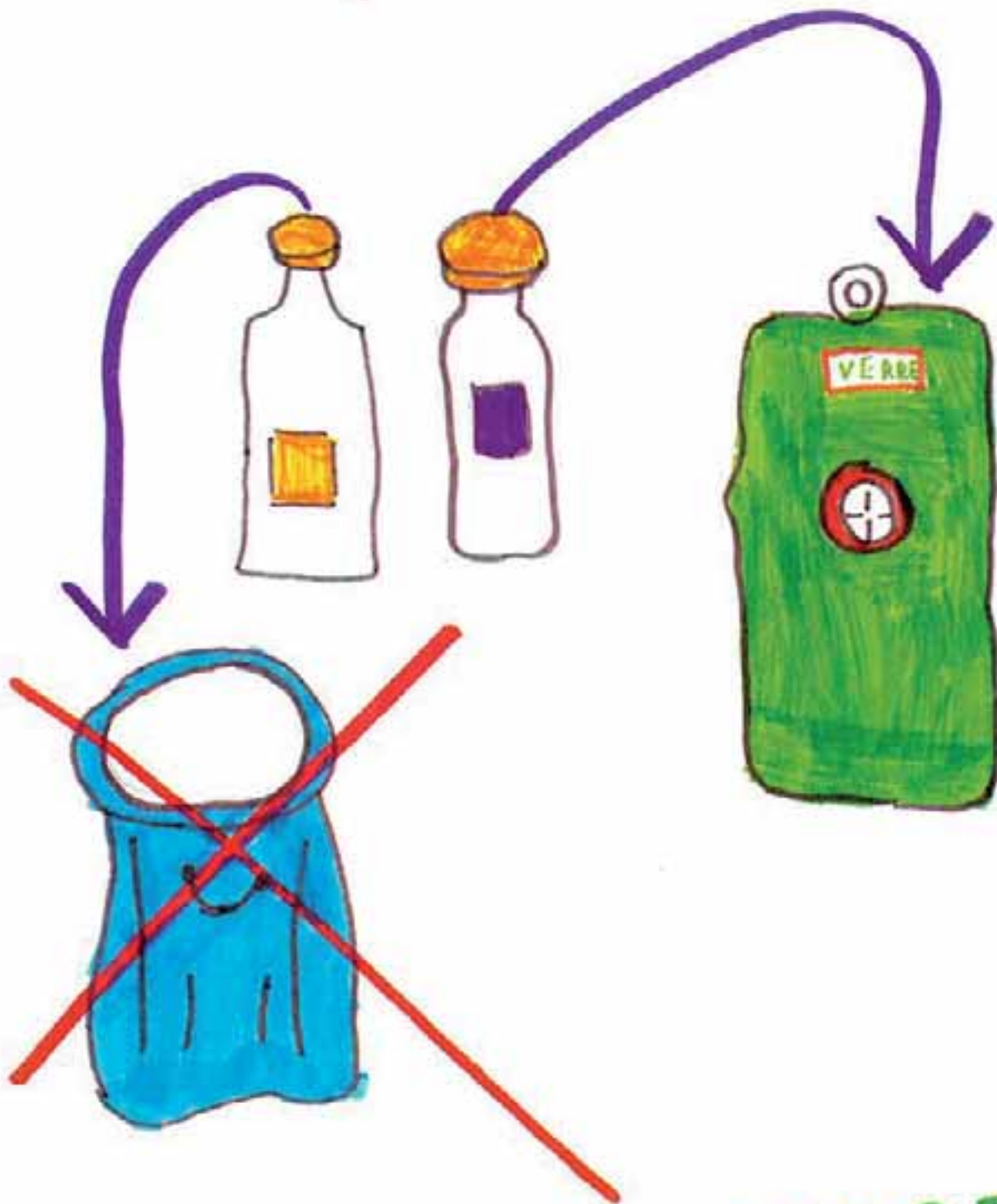
**TRAVAUX BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS**

TRANSPORT

Ouvert du lundi au vendredi

de 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

RECYCLER LE VERRE



C'EST AVOIR L'ESPRIT
VERT

